

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
16 septembre 2010 (16.09.2010)

PCT

(10) Numéro de publication internationale

WO 2010/103204 A1

(51) Classification internationale des brevets :
C07D 255/02 (2006.01) *A61K 38/08* (2006.01)
A61K 31/145 (2006.01) *C07K 7/06* (2006.01)
A61K 31/395 (2006.01) *A61P 25/28* (2006.01)

cité du Coût, F-38560 Champ Sur Drac (FR). **PUJOL, Anaïs** [FR/FR]; 2 avenue de Salles, F-33510 Andernos les Bains (FR).

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2010/000202

(74) Mandataires : **NOËL, Chantal** et al.; Cabinet Ores, 36, rue de Saint Pétersbourg, F-75008 Paris (FR).

(22) Date de dépôt international :
11 mars 2010 (11.03.2010)

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(25) Langue de dépôt : français
(26) Langue de publication : français
(30) Données relatives à la priorité :
09 01193 13 mars 2009 (13.03.2009) FR

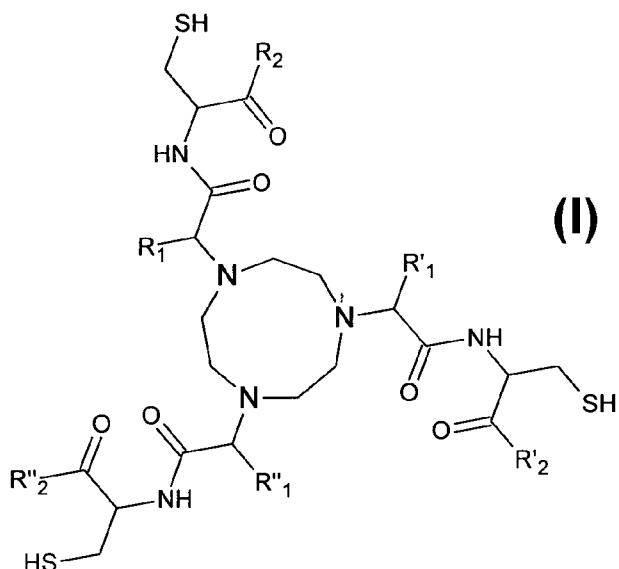
(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV,

(72) Inventeurs; et
(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) :
DELANGLE, Pascale [FR/FR]; 5 rue du Grand Som, F-38500 Voiron (FR). **GATEAU, Christelle** [FR/FR]; 11

[Suite sur la page suivante]

(54) Title : METAL ION CHELATING AGENTS, METHODS FOR PREPARING SAME AND USES THEREOF

(54) Titre : AGENTS CHELATANTS D'IONS METALLIQUES, LEURS PROCEDES DE PREPARATION ET LEURS APPLICATIONS



(57) Abstract : The invention relates to compounds that can be used as metal ion chelating agents or as pollution control agents, having general formula (I), to precursor compounds having formula (II) and to labeled compounds having formula (III). The present invention also relates to the use of compounds (I), (II) or (III) as drugs and to the use thereof for diagnosing, preventing and treating neurodegenerative diseases such as Wilson's disease and Alzheimer's disease.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]



MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, SM,
TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW,
ML, MR, NE, SN, TD, TG).

— avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues (règle 48.2.h))

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

La présente invention se rapporte à des composés susceptibles d'être utilisés comme agents chélatants d'ions métalliques ou comme agents dépolluants, répondant à la formule (I) générale suivante : ainsi qu'à des composés précurseurs de formule (II) et des composés marqués de formule (III). La présente invention a également pour objet l'utilisation des composés (I), (II) ou (III) en tant que médicament, ainsi que leur utilisation pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies neurodégénératives telles que les maladies de Wilson et d'Alzheimer.

AGENTS CHELATANTS D'IONS METALLIQUES, LEURS PROCEDES DE PREPARATION ET LEURS APPLICATIONS

La présente invention concerne de nouveaux composés de formule (I) susceptibles d'être utilisés comme agents chélatants d'ions métalliques ou comme agents dépolluants, de nouveaux composés de formule (II) ou (II_a) susceptibles d'être utilisés comme agents précurseurs des composés de formule (I), ainsi que des composés marqués de formule (III), l'utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) en tant que médicaments, ainsi que leur utilisation pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies neurodégénératives, telles que les maladies de Wilson et d'Alzheimer, et pour le diagnostic, la prévention et le traitement d'intoxications avec des ions métalliques tels que les ions argent, cadmium, cobalt, cuivre, mercure, nickel, or, plomb et zinc.

Les maladies liées à des dérèglements du transport du cuivre, comme la maladie de Wilson, conduisent à une accumulation du cuivre dans le foie, qui est l'unique organe capable de l'excréter. Ainsi, bien que le cuivre soit un élément essentiel à la vie, il peut, à l'état libre, induire des réactions d'oxydation de type Fenton, et par conséquent se révéler extrêmement毒ique.

Plus particulièrement, la maladie de Wilson est une maladie génétique liée à une déficience d'un transporteur du cuivre conduisant à une accumulation du cuivre dans différentes zones de l'organisme (jusqu'à 20 fois les taux normaux), et se manifestant par des atteintes du foie et du système nerveux. Des troubles psychiques peuvent également apparaître avec des modifications du caractère, conduisant à une hyperémotivité avec une grande labilité de l'humeur, des syndromes dépressifs et des états de psychose.

La maladie de Wilson est induite par la mutation du gène ATP7B, qui code pour une protéine transmembranaire de type ATPase, intervenant dans le transport intra- et extra-cellulaire du cuivre, permettant ainsi de réguler la concentration de ce métal et son excrétion dans la bile. Si la protéine est déficiente, le métal s'accumule alors à l'intérieur des cellules. L'atteinte du foie précède en règle générale l'atteinte neurologique de quelques années.

Les signes neurologiques ou psychiatriques concernent près de 50% des patients atteint de la maladie de Wilson. L'imagerie par résonance magnétique (IRM) montre des lésions de plusieurs structures cérébrales, même en l'absence de tout signe clinique et l'importance de celles-ci semble corrélée avec le degré d'avancement de la maladie.

Dans les cas gravissimes d'hépatites fulminantes ou dans les atteintes graves essentiellement hépatiques, une transplantation du foie peut être envisagée.

A l'heure actuelle, il existe des traitements dont l'objectif consiste à éradiquer la toxicité du cuivre accumulé dans l'organisme.

Ces traitements doivent être suivis à vie, et ne doivent jamais être interrompus. Ils sont à base de médicaments chélateurs diminuant l'absorption du cuivre dans l'organisme, ou augmentant l'excrétion de ce métal. Les traitements doivent être soumis à une surveillance périodique, de façon à repérer l'apparition d'effets secondaires indésirables.

Les traitements existants emploient différents principes actifs, tels que :

- la D-pénicillamine (Pen), qui augmente l'excrétion urinaire du cuivre (G. J. Brewer, DDT, 2005, 10, pp. 1103-1109). La D-pénicillamine a une efficacité reconnue mais ses effets secondaires tendent à la faire remplacer par d'autres molécules. De plus, un certain nombre d'articles récents font état d'une aggravation de la maladie de Wilson par la D-pénicillamine et suggèrent de restreindre sa prescription dans cette indication ;

- la triéthylènetétramine (Trien), qui est un chélateur du cuivre souvent mieux toléré que la D-pénicillamine ;

- l'anion de l'ammonium tétrathiomolybdate (TTM), absorbé avec l'alimentation, qui se fixe avec les ions cuivre dans le tube digestif, empêchant ainsi leur absorption ;

- le zinc active la production de protéines, les métallothionéines, qui vont fixer le cuivre dans les cellules de la paroi de l'intestin (entérocytes) empêchant le passage de cet ion dans la circulation sanguine (B. Sarkar, Chem. Rev., 1999, 99, 2535-2544).

Actuellement, ce sont les médicaments à base de D-pénicillamine, dont le mécanisme d'action est encore mal connu, qui sont le plus utilisés. Par sa fonction SH, la D-pénicillamine peut :

- chélater le cuivre et le zinc, mais aussi le mercure et le plomb, et augmenter leur excrétion urinaire,

- réduire les ponts disulfures de certaines molécules : collagène, fibres élastiques, immunoglobulines, et ainsi modifier leur activité biologique,

- se combiner à d'autres molécules soufrées, en particulier la cystéine, en formant des ponts disulfures.

Il apparaît effectivement que la présence d'atomes mous tels que le soufre permet une chélation plus efficace des ions métalliques dits « ions mous » tels que le mercure (II) ou le cuivre (I).

Il existe également d'autres médicaments, dont l'action est à rapprocher de la D-pénicillamine en raison de la ressemblance de leurs propriétés pharmacologiques :

- le pyritinol, qui est une molécule symétrique formée de deux parties liées par un pont disulfure. Dans l'organisme, le pyritinol est coupé en deux molécules comportant chacune un groupement -SH. Toutefois, le pyritinol a été utilisé dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde avec des indications et des effets indésirables du même type que ceux
5 de la D-pénicillamine,

- la tiopronine, qui est utilisée dans le traitement de fond de la polyarthrite rhumatoïde et de la lithiase cystinique.

Toutefois, les effets indésirables de la D-pénicillamine et des médicaments ayant un mode d'action similaire sont assez nombreux :

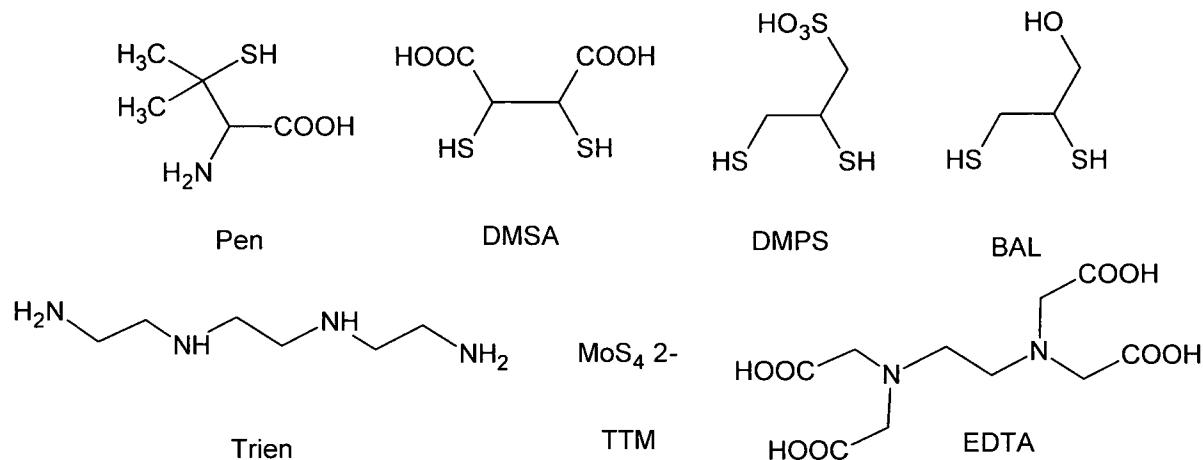
- 10 - cutanéo-muqueux précoces et peu graves : érythème, stomatite,
- cutanéo-muqueux tardifs et graves : toxicodermie, pemphigus,
dermatomyosite,
- hématologiques : thrombopénie, leucopénie, agranulocytose, anémie
hémolytique, justifiant la surveillance hématologique des malades traités,
15 - digestifs : agueusie,
- rénaux : protéinurie.

Les métaux sont également considérés comme des cibles thérapeutiques d'intérêt pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies neurodégénératives telle que la maladie d'Alzheimer, pour laquelle la dérégulation de l'homéostasie du zinc et du cuivre joue
20 un rôle critique. Le cuivre Cu(II) est complexé et réduit en cuivre Cu(I) par la protéine APP et le peptide A β , le cuivre Cu(I) s'accumulant alors dans les plaques amyloïdes avec le fer et le zinc (E. Gaggelli, H. Kozlowski, D. Valensin, G. Valensin, Chem. Rev., 2006, 106, pp. 1995-2044).

Le cuivre peut se présenter sous deux degrés d'oxydation différents : le cuivre Cu(I)
25 ayant un degré d'oxydation +I, stable en milieu réducteur, et le cuivre Cu(II) ayant un degré
d'oxydation +II, stable en milieu oxydant. Le cuivre présent dans les cellules humaines est
principalement du cuivre Cu(I).

Des molécules, autres que la D-pénicillamine (Pen), peuvent donc également être utilisées pour chélater le cuivre *in vivo*. Il s'agit, par exemple, de l'acide 2,3-dimercaptosuccinique (DMSA) et de l'acide 2,3-dimercapto-1-propanesulfonique (DMPS) (O. Andersen, Chem. Rev., 1999, 99, pp. 2683-2710), du 2,3-dimercaptopropanol (BAL), de la triéthylènetétramine (Trien), de l'anion de l'ammonium de tétrathiomolybdate (TTM) (G. J.

Brewer, F. K. Askari, J. Hepatol., 2005, 42, pp. S13-S21) et de l'acide éthylène-diamine-tétracacétique (EDTA), répondant aux formules semi-développées suivantes :



5

Ces composés sont des agents chélatants connus du cuivre Cu(I) et/ou du cuivre Cu(II), bloquant l'absorption intestinale du cuivre.

Toutefois, ces composés conduisent à des effets secondaires indésirables, et ne permettent pas le traitement de patients pour lesquels les maladies ont été détectées à un stade 10 déjà avancé (détection non précoce), et pour lesquels il existe une accumulation intracellulaire importante du cuivre.

De plus, certains agents chélatants, tels que le Trien et l'EDTA, sont des agents chélatants très forts, chélateurs de nombreux ions métalliques, et dont l'un des principaux inconvénients est leur manque de sélectivité.

15 Ainsi, il existe aujourd'hui un besoin en agents chélatants plus sélectifs, en particulier à l'égard du cuivre Cu(I) intracellulaire, et surtout moins toxiques, dont les effets secondaires seraient moins violents que ceux des molécules actuellement utilisées.

Les inventeurs ont trouvé de manière surprenante que les nouveaux composés de l'invention décrits ci-après apparaissent comme une meilleure alternative, en particulier en 20 terme de sélectivité, par rapport aux molécules précédemment développées, pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies neurodégénératives et d'intoxications avec des ions métalliques tels que les ions argent, cadmium, cobalt, cuivre, mercure, nickel, or, plomb et zinc.

Ainsi, la présente invention concerne de nouveaux composés de formule (I) 25 susceptibles d'être utilisés comme agents chélatants d'ions métalliques ou comme agents

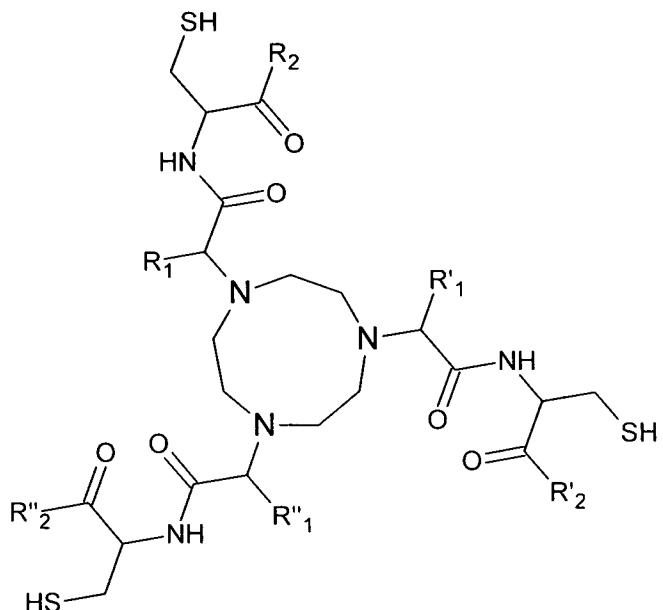
dépolluants, de nouveaux composés de formule (II) ou (II_a) susceptibles d'être utilisés comme agents précurseurs des composés de formule (I) de l'invention, et des composés marqués de formule (III). La présente invention a également pour objet, l'utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) en tant que médicaments, ainsi que leur utilisation pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies neurodégénératives, telles que les maladies de Wilson et d'Alzheimer.

Les composés de l'invention peuvent ainsi être utilisés pour le diagnostic et la prévention de maladies neurodégénératives chez des personnes présentant un risque plus important, du fait de facteurs génétiques ou environnementaux.

La présente invention a donc pour objet de nouveaux composés de formule (I) pouvant être utilisés comme agents chélatants d'ions métalliques, lesdits composés de formule (I) étant dérivés de l'acide 1,4,7-triazacyclononane-1,4,7-triacétique (NOTA), le NOTA étant déjà connu pour complexer des ions métalliques dans de nombreuses applications industrielles ou médicales.

Le NOTA est un composé organique cyclique de formule C₁₂H₂₁N₃O₆, qui dérive du cyclononane dans lequel trois groupes CH₂ équidistants ont été remplacés par des groupes N-CH₂-COOH. Le NOTA est un ligand hexadenté, ce qui signifie qu'il possède 6 atomes susceptibles de se lier à des ions métalliques. Cet agent chélatant est également très utilisé dans les compositions détergentes et pour le traitement de l'eau.

Ainsi, le premier objet de la présente invention concerne les composés de formule (I) suivante :



(I)

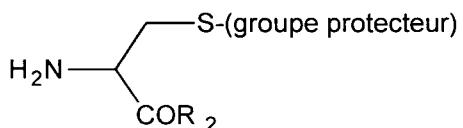
dans laquelle :

- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁, identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone, les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ étant de préférence des atomes d'hydrogène,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂, identiques ou différents, sont choisis parmi les groupements -OH, -OR, -NHR et -NRR' dans lesquels R et R', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone, les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ étant de préférence des groupements -NH₂, -OH ou -OR dans lesquels R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone, et de manière encore plus préférée un radical éthyle.

Des agents chélatants dérivés du NOTA porteurs de résidus phénylalanines ou tryptophanes et des agents chélatants dérivés du NTA porteurs de glycine, leucine, phénylalanine ou acide aspartique, ont également été décrits dans l'art antérieur (Dalton Trans., 2004, No. 9, 1410-1417 ; Aust. J. Chem., 2008, 61, 297-302). Ces composés, exempts de fonctions thiols, présentent néanmoins une faible affinité vis-à-vis de certains ions (Cd²⁺ et Cu²⁺ notamment), et une sélectivité insuffisante.

La présente invention concerne également un procédé de préparation des composés de formule (I) comprenant au moins les étapes suivantes :

- (i) réaction d'un équivalent d'acide nitrilotriacétique (NTA) avec trois équivalents d'un dérivé de la cystéine de formule :



en présence d'un solvant polaire, tel que la diméthylformamide, le dichlorométhane, le chloroforme, le méthanol et l'éthanol, de préférence à une température comprise entre -10°C et 30°C pendant une durée comprise typiquement entre 12 et 48 heures,

- (ii) de façon optionnelle, hydrolyse de la fonction -COR₂ du produit obtenu lors de l'étape (i) en fonction acide par addition d'une base forte, telle que l'hydroxyde de lithium (LiOH), la soude (NaOH), la potasse (KOH), la quantité de base forte ajoutée étant de préférence égale à quatre équivalents,

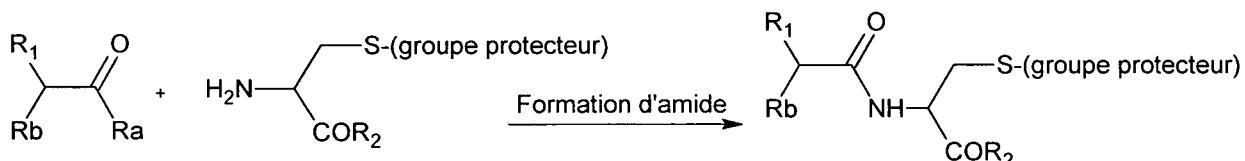
- (iii) déprotection de la fonction -S-(groupe protecteur) en fonction thiol -SH, ladite déprotection pouvant être réalisée par addition d'un acide fort en large excès, tel que l'acide trifluoroacétique lorsque le groupe protecteur est le triphénylméthane C(C₆H₅)₃, de préférence à une température comprise entre 20°C et 40°C pendant une durée comprise typiquement entre 15 minutes et 1 heure.

5 Les groupes protecteurs des fonctions thiols sont bien connus de l'homme du métier, et peuvent être choisis parmi ceux mentionnés dans l'ouvrage de référence *Protective groups in Organic Synthesis* de T. W. Greene et P. G. M. Wuts, 3^{ème} édition, Wiley, 1999. Les groupes protecteurs les plus préférés sont choisis parmi les groupements triphénylméthane - C(C₆H₅)₃, terbutyle -C(CH₃)₃, thio-terbutyle -S-C(CH₃)₃, 3-nitro-2-pyridinesulfonyle (Npys) et acétamidométhyle -CH₂NHCOCH₃, chacun de ces groupements ayant un mode de déprotection qui lui est propre tel que décrit dans la référence précédemment citée.

10 Lorsque les composés de l'invention répondent à la structure (I), les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ peuvent avantageusement être des groupements -NH₂, -OH ou des groupements -OR dans lesquels R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone. De manière encore plus préférée, R est un groupement éthyle.

15 Le procédé de préparation des composés de formule (I) de l'invention peut alors être généralisé selon le schéma réactionnel suivant (lorsque R₁ = R'₁ = R''₁) :

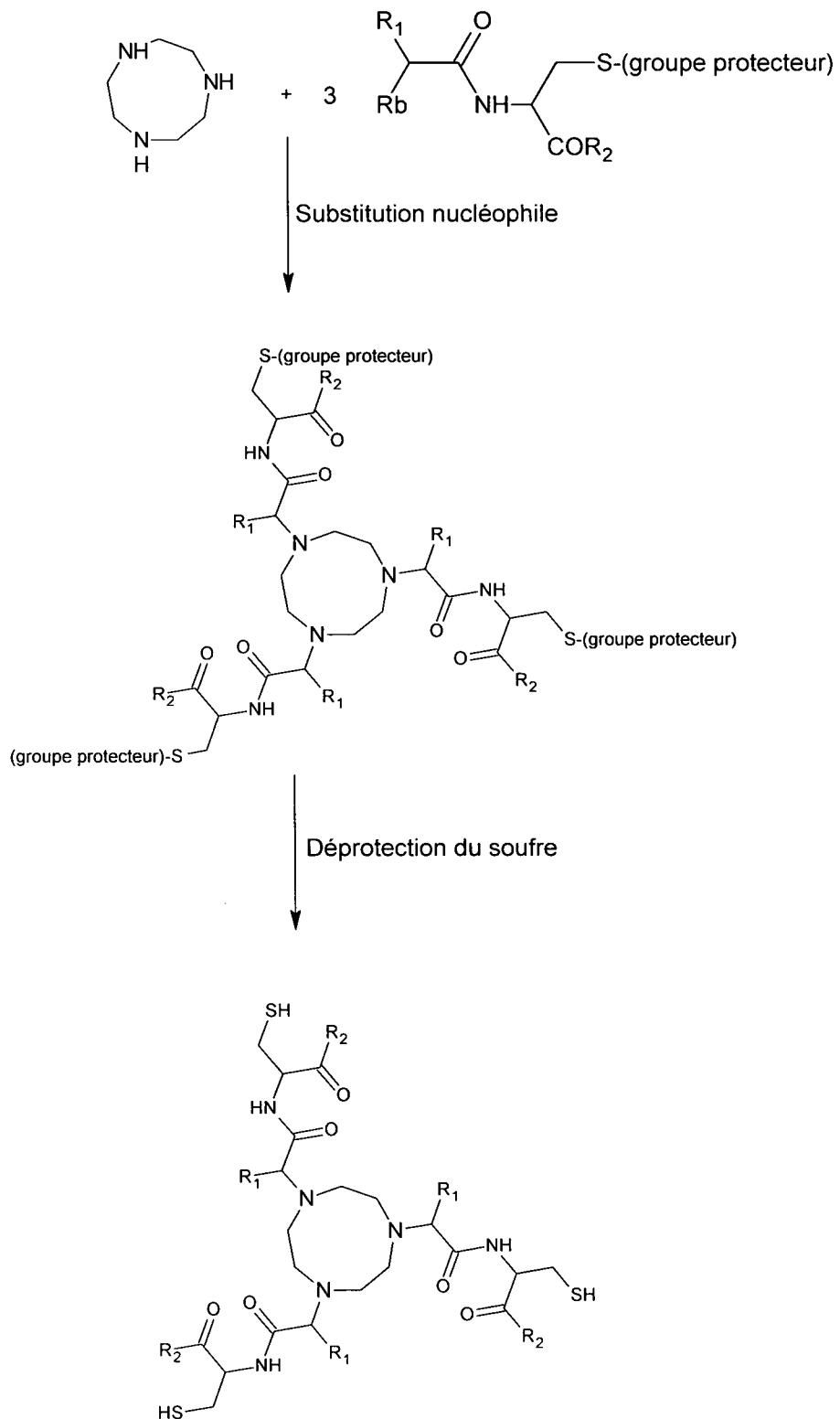
20



où :

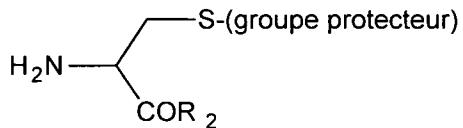
- 25 - R_a est sélectionné parmi les atomes d'halogène, de préférence les atomes de chlore ou de brome, les groupements hydroxyles -OH, -OCOR_a dans lesquels R_a représente un groupement alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone, R_a étant de préférence un groupement méthyle ou éthyle,
- 30 - R_b est un groupe partant sélectionné parmi les atomes d'halogène, de préférence les atomes de chlore ou de brome, les groupements tosylates tels

que le paratoluènesulfonate, et les groupements mésylates tels que le méthanesulfonate et le trifluorométhanesulfonate.



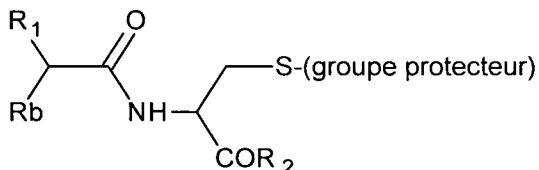
5 La présente invention concerne également un procédé de préparation des composés de formule (I) comprenant au moins les étapes suivantes :

- (i) réaction d'un équivalent d'une molécule $R_bCHR_1C(O)R_a$ (R_a et R_b étant tels que définis ci-dessus) avec un équivalent d'un dérivé de la cystéine de formule :



en présence d'une base faible, telle que l'hydrogénocarbonate de potassium (KHCO₃), l'hydrogénocarbonate de sodium (Na₂CO₃), le carbonate de potassium (K₂CO₃), le carbonate de sodium (Na₂CO₃) et les amines tertiaires comme la diisopropyléthylamine (((CH₃)₂HC)₂-N-CH₂CH₃) ou la triéthylamine (N(CH₂CH₃)₃), et en milieu solvant, ledit solvant pouvant être choisi parmi les solvants polaires tels que le dichlorométhane, le chloroforme, l'acétate d'éthyle, l'acetonitrile, la diméthylformamide et l'eau, de préférence à une température comprise entre -10°C et 10°C, pendant une durée comprise typiquement entre 30 minutes et 2 heures,

- 10 (ii) réaction d'un équivalent de 1,4,7-triazacyclononane (TCN) avec trois équivalents d'un dérivé bromo-acétamide obtenu lors de l'étape (i), de formule :



15 en présence d'une base faible, telle que l'hydrogénocarbonate de potassium (KHCO₃), l'hydrogénocarbonate de sodium (Na₂CO₃), le carbonate de potassium (K₂CO₃), le carbonate de sodium (Na₂CO₃) et les amines tertiaires comme la diisopropyléthylamine (((CH₃)₂HC)₂-N-CH₂CH₃) ou la triéthylamine (N(CH₂CH₃)₃), et en milieu solvant, ledit solvant pouvant être choisi parmi le dichlorométhane, le chloroforme, l'acétate d'éthyle, l'acetonitrile et la diméthylformamide,

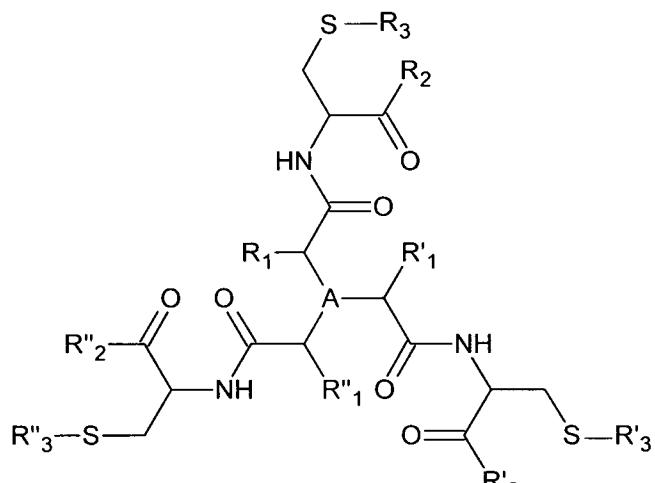
- 20 (iii) déprotection de la fonction -S-(groupe protecteur) en fonction thiol -SH, ladite déprotection pouvant être réalisée par addition d'un acide fort en large excès, tel que l'acide trifluoroacétique lorsque le groupe protecteur est le triphénylméthane C(C₆H₅)₃, de préférence à une température comprise entre 20°C et 40°C pendant une durée comprise typiquement entre 15 minutes et 1 heure.

25 Un autre objet de l'invention concerne l'utilisation des composés de formule (I) de l'invention comme agents chélatants des ions métalliques de la classification périodique de Mendeleiev, plus préférentiellement comme agents chélatants des ions mous et intermédiaires tels que définis dans R. G. Pearson, J. Am. Chem. Soc., 1963, vol. 85, pp. 3533-3539, et

encore plus préférentiellement comme agents chélatants des ions Ag(I), Cd(II), Co(II), Cu(I), Hg(II), Ni(II), Au(I), Pb(II) et Zn(II), et plus particulièrement des ions cuivre Cu(I) intracellulaires.

Une autre utilisation possible des composés de formule (I) de l'invention est leur utilisation comme agents dépolluants pour dépolluer les eaux contaminées par des métaux. Lorsque les composés de formule (I) de l'invention sont utilisés comme agents dépolluants, la dépollution est alors de préférence réalisée en milieu réducteur. La valeur du pH limite du milieu dépend de l'ion métallique à complexer. Ainsi, pour les ions Hg(II) et Cu(I) le pH du milieu réducteur est de préférence supérieur ou égal à 1, et pour les ions Zn(II), Pb(II) et Cd(II) le pH du milieu réducteur est de préférence supérieur ou égal à 4 ou 6.

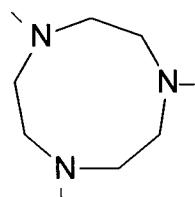
La présente invention concerne également des composés susceptibles d'être utilisés comme agents précurseurs des composés de formule (I), répondant à la formule (II) suivante :



(II)

dans laquelle le groupement A représente :

- soit un atome d'azote,
- soit un cycle répondant à la formule ci-dessous, et dans lequel la substitution se fait sur les atomes d'azote :



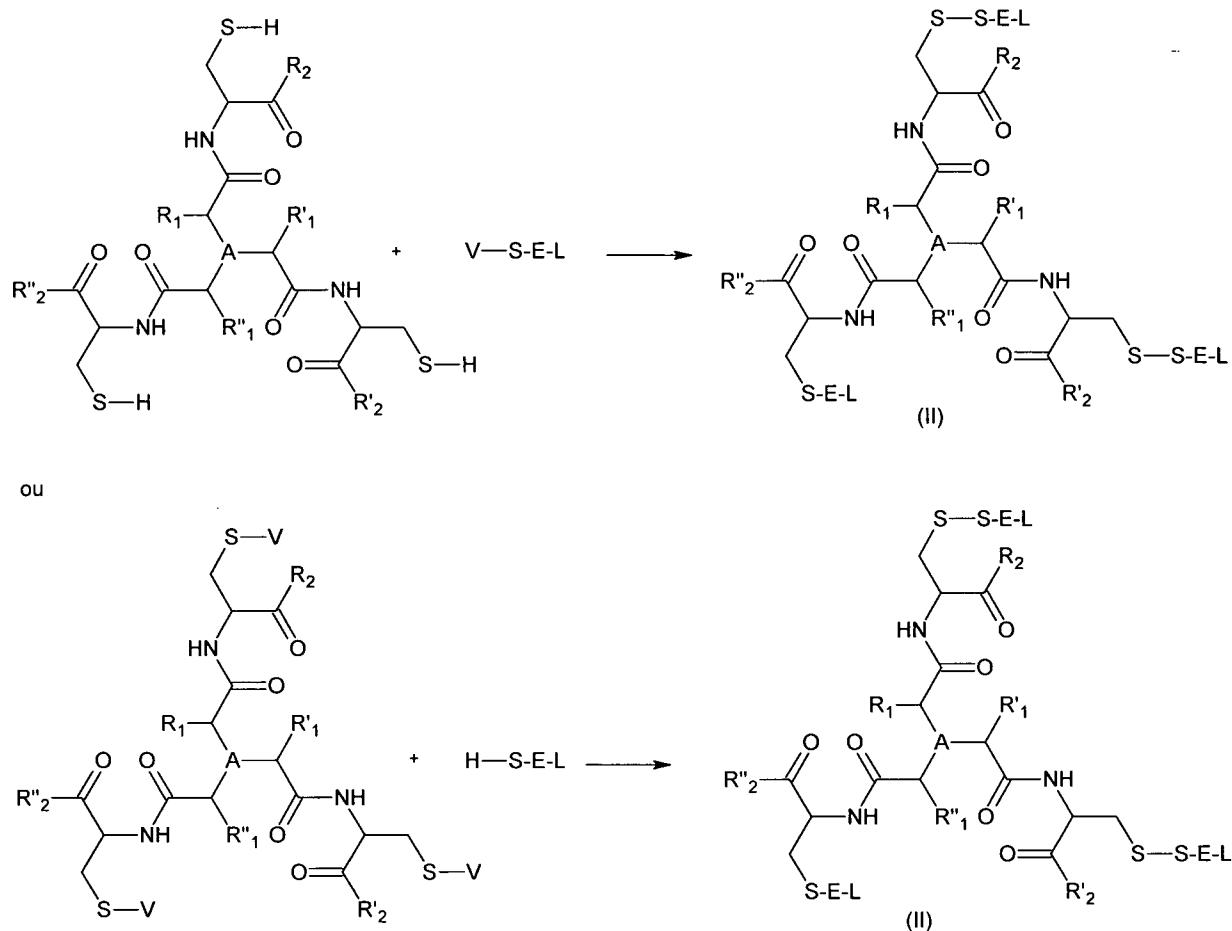
et dans laquelle

- les radicaux R₁, R'₁, R''₁, R₂, R'₂ et R''₂ ont la même signification que dans la formule (I) ci-dessus, et

- les radicaux R_3 , R'_3 et R''_3 , identiques ou différents, permettent de protéger les agents précurseurs tout en présentant des propriétés de complexation masquées, et représentent un groupement -S-W ou -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ W est un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
 - ✓ E est un bras espaceur sélectionné parmi les groupements alkyles éventuellement substitués ayant 1 à 12 atomes de carbone, et les polyols tels que le polyéthylène glycol ayant de préférence 1 à 8 motifs oxyéthylène OE,
 - ✓ L est un ligand biologique, et de préférence un ligand de cellules hépatiques ou neuronales, sélectionné parmi les sucres tels que le glucose, le galactose et le N-acétylgalactosamine.

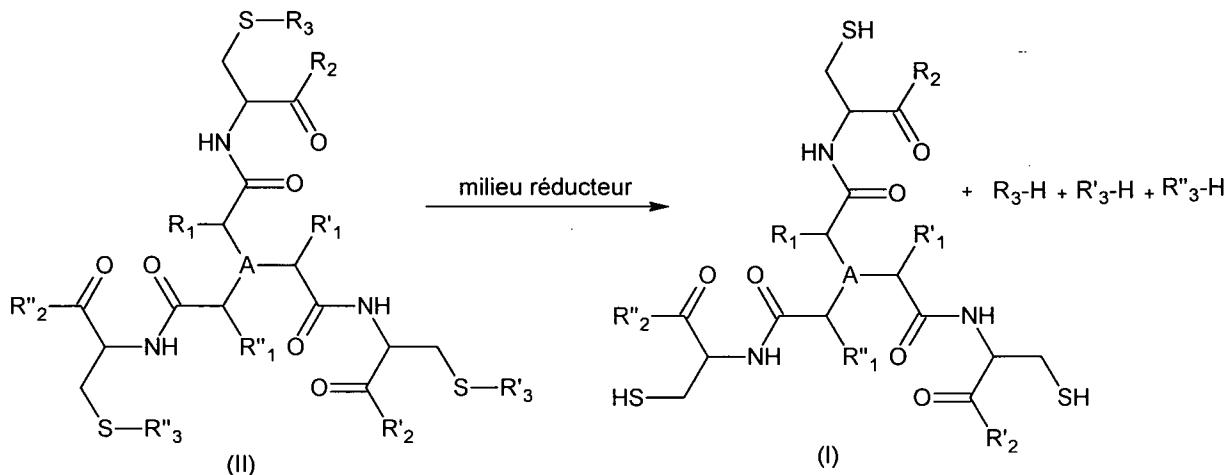
Ainsi, les composés de formule (II) de l'invention utilisés comme agents précurseurs peuvent également être assimilés à des « prodrugs » présentant des propriétés de complexation masquées via leurs fonctions thiols masquées.

Le procédé de préparation des composés de formule (II) de l'invention peut être généralisé selon le schéma réactionnel suivant :



où V est un groupement activateur de la formation de ponts disulfures S-S choisi parmi les groupements tosyle, phényle, pyridine, nitro-pyridine et en particulier les groupements orthonitrophényle, tolyle, et en particulier les groupements paratolyle, 2-pyridinesulfonyle, et en particulier le groupement 3-nitro-2-pyridinesulfonyle (Npys), et tout autre groupement aromatique similaire éventuellement substitué.

Les composés de formule (II) de l'invention sont transformés en milieu réducteur en composés de formule (I), selon la réaction suivante :

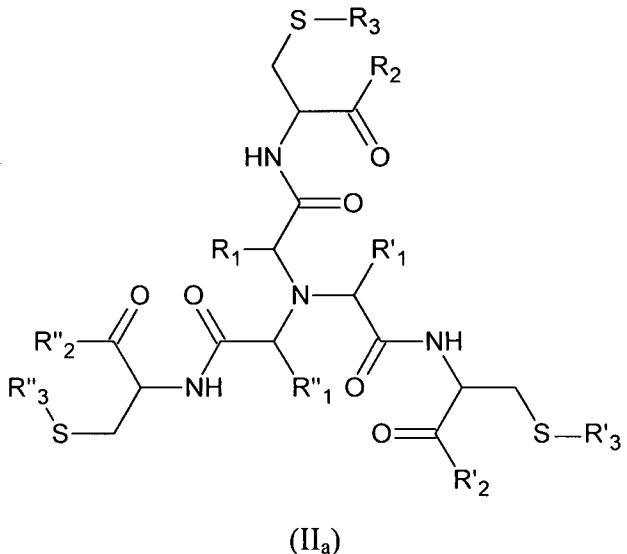


ladite réaction permettant la libération des fonctions thiols, et par conséquent la libération des agents chélatants dans l'organisme, et plus particulièrement dans les cellules ciblées.

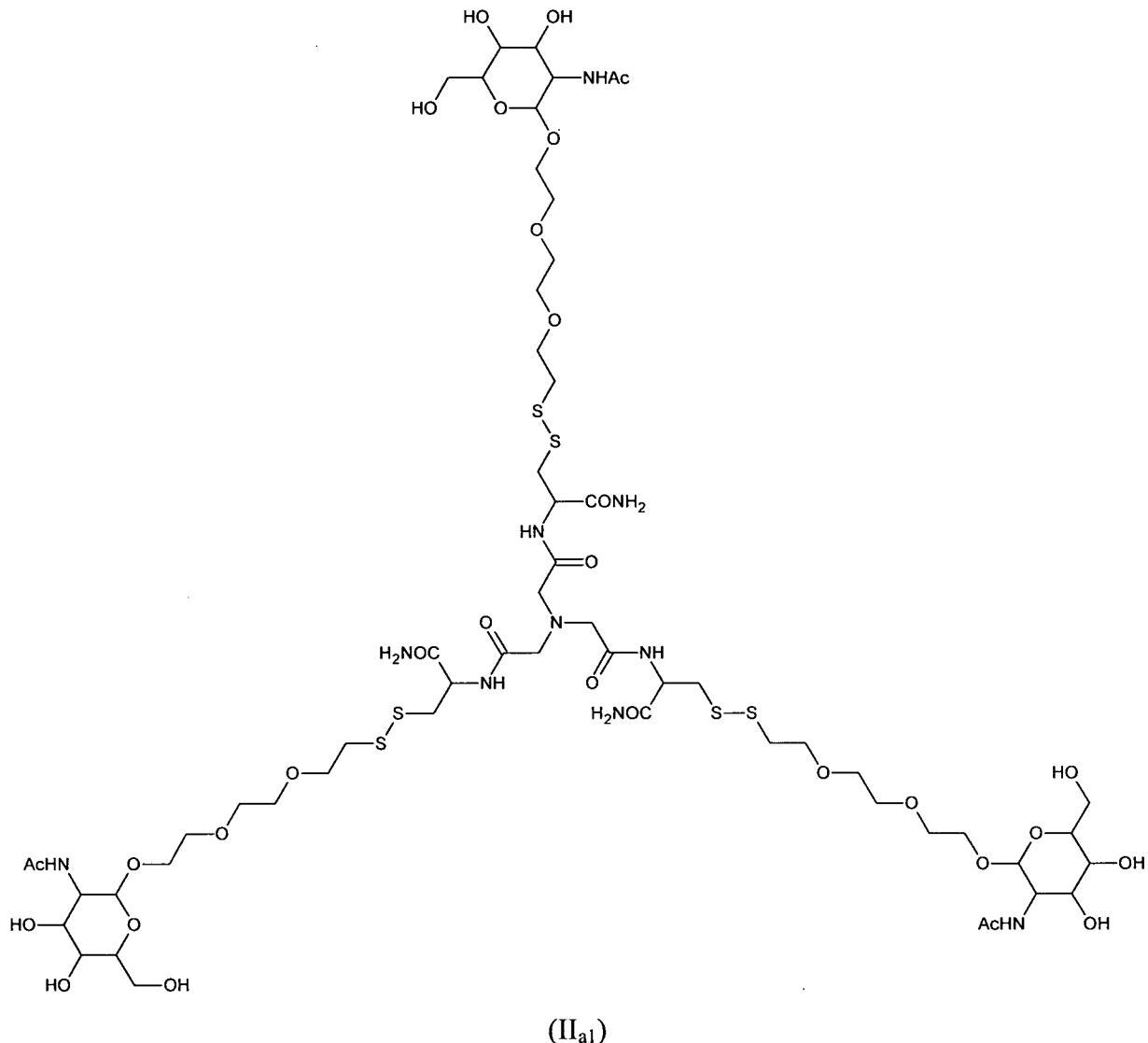
L'agent réducteur permettant l'obtention des composés de formule (I) peut être une molécule porteuse d'une fonction thiol, telle que l'éthanedithiol (EDT), le glutathion (GSH) et le dithiotréitol (DTT), l'acide ascorbique ou un de ses sels, ou une molécule porteuse d'une fonction phosphine telle que le tris(2-carboxyéthyl)phosphine (TCEP).

10 Ainsi, la libération des agents chélatants se fait par réduction *in vivo* dans l'organisme, par exemple dans les cellules hépatiques où le glutathion, qui est présent à environ 1 mM, peut jouer le rôle de réducteur, ou par exemple dans le cerveau où l'ascorbat, qui est présent à environ 200-400 µM, peut également jouer le rôle de réducteur.

Lorsque le groupement A des composés de formule (II) représente un atome d'azote, ces derniers peuvent être représentés par une structure de formule (II_a) spécifique :



Selon un mode de réalisation préféré, les composés de formule (II_a) répondent à la formule spécifique (II_{a1}) suivante :

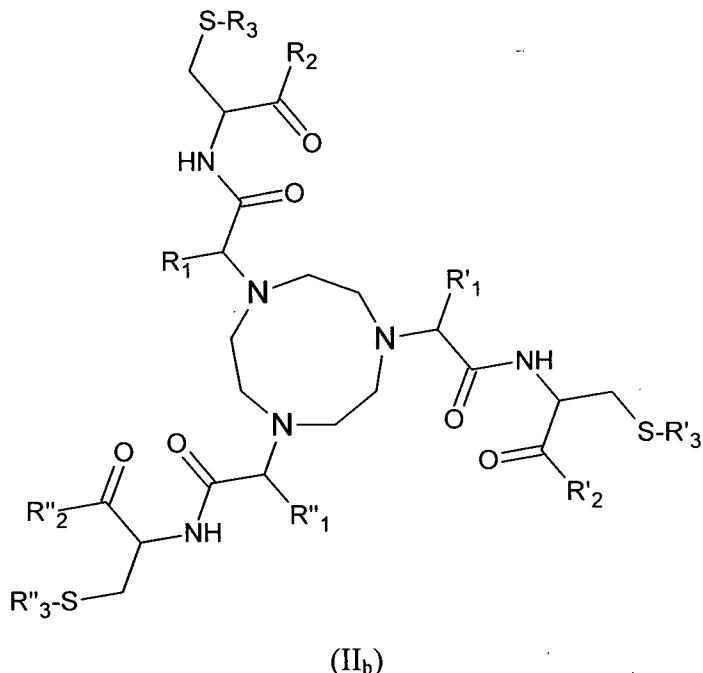


5 dans laquelle :

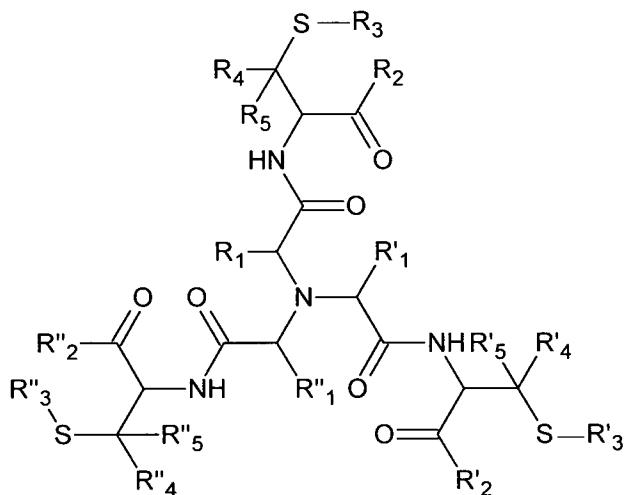
- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂, et
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃, identiques ou différents, représentent un groupement -S-E-L, où :

- 10 ✓ S est un atome de soufre,
- ✓ E représente un polyéthylène glycol ayant 3 motifs oxyéthylène OE, et
- ✓ L représente le N-acétylgalactosamine.

Lorsque le groupement A des composés de formule (II) représente un cycle dérivé du cyclononane, ces derniers peuvent être représentés par une structure de formule (II_b) spécifique :



La présente invention a encore pour objet des composés répondant à la formule (II_a) suivante :

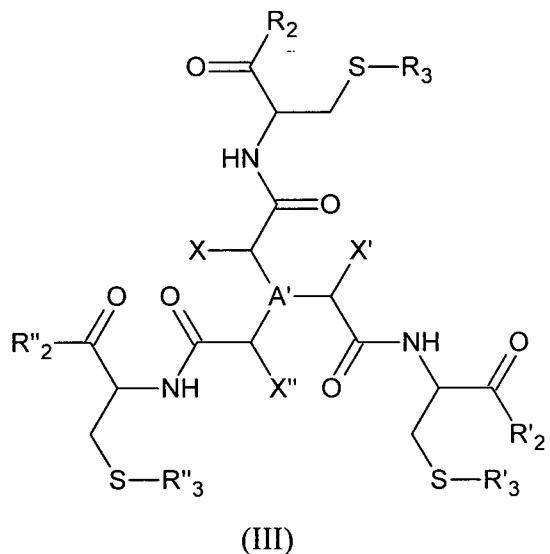


5

dans laquelle :

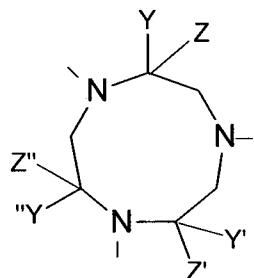
- les radicaux R₁, R'₁, R''₁, R₂, R'₂, R''₂, R₃, R'₃ et R''₃, ont la même signification que dans la formule (II) ci-dessus, et
- 10 - les radicaux R₄, R'₄, R''₄, R₅, R'₅, R''₅, identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone.

La présente invention a également pour objet des composés marqués répondant à la formule (III) suivante :



dans laquelle le groupement A' représente :

- soit un atome d'azote,
- soit un cycle répondant à la formule ci-dessous, et dans lequel la substitution se fait sur les atomes d'azote :

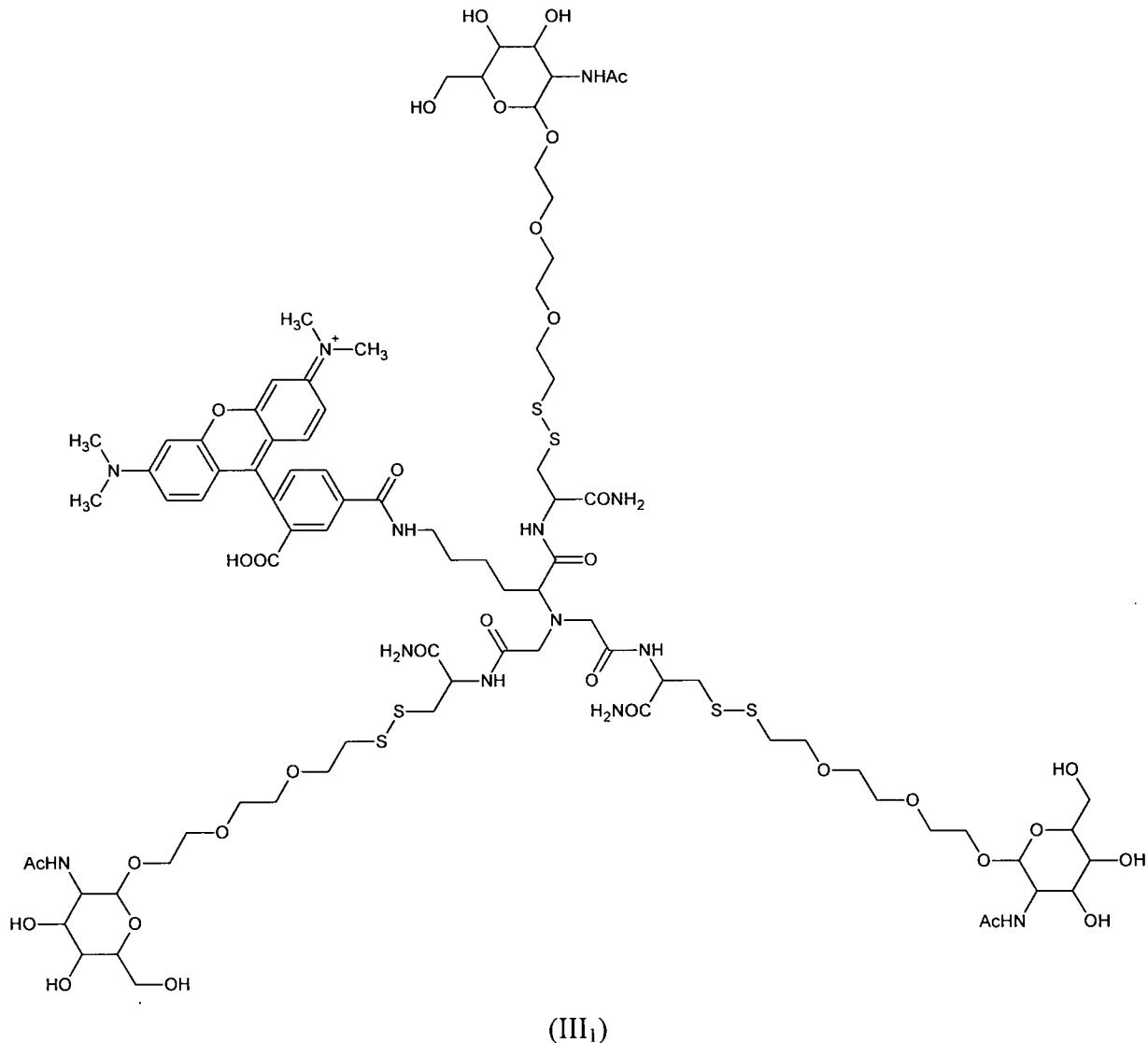


dans laquelle :

- les radicaux R₂, R'₂, R''₂, R₃, R'₃ et R''₃ ont la même signification que dans la formule (II) ci-dessus, et
- les groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' et Z'', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène, un groupement -(CH₂)_n-NH-CO-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-C(S)NH-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-SO₂-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-N=C-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-Ar-marqueur, ou -(CH₂)_n-triazole-marqueur où Ar est un groupement aryle choisi parmi le phényle, le triazole, l'oxadiazole, l'oxazole, l'imidazole, le thiadiazole, le pyrrole, le tétrazole, le furane, le thiophène, le pyrazole, la pyrazoline, la pyrazidine, le thiazole, l'isothiazole, la pyridine, la pyrimidine, la pipéridine, la pyranne, la pyrazine et la pyridazine, , et dans

lesquels n est compris entre 1 et 12, et à la condition qu'au moins un desdits groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' ou Z'' soit un groupement -(CH₂)_n-NH-CO-marqueur, -(CH₂)_n-NH-C(S)NH-marqueur, -(CH₂)_n-NH-SO₂-marqueur, -(CH₂)_n-N=C-marqueur ou -(CH₂)_n-NH-Ar-marqueur ou -(CH₂)_n-triazole-marqueur.

Selon un mode de réalisation avantageux, les composés de formule (III) répondent à la formule spécifique (III₁) suivante :



10 dans laquelle :

- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂,
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃ représentent un groupement -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ E représente un polyéthylène glycol ayant 3 motifs oxyéthylène OE, et

- ✓ L représente le N-acétylgalactosamine,
- au moins un des groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' ou Z'' représente un groupement -(CH₂)₄-carboxytétraméthylrhodamine, les autres groupements représentant des atomes d'hydrogène.

5 On entend par marqueur toute entité susceptible d'être détectée par des moyens appropriés, les marqueurs utilisés dans le cadre de l'invention correspondant typiquement aux marqueurs utilisés par l'homme de l'art dans le domaine de la biologie pour marquer des molécules d'intérêt biologiques, notamment dans le cadre de la réalisation de diagnostic, d'études galéniques, ou encore de suivi de la métabolisation de composés actifs. Le marquage 10 peut être de nature directe, et dans ce cas le marqueur est qualifié de « marqueur direct » et présente au moins une propriété physique détectable, ou le marquage peut être de nature indirecte, et dans ce cas le marqueur est qualifié de « marqueur indirect » et est susceptible de réagir sélectivement avec une entité tierce, cette dernière pouvant soit présenter au moins une propriété physique détectable, comme par exemple un anticorps présentant une activité 15 fluorescente, soit être investie dans un processus réactionnel à l'issu duquel une propriété physique pourra être détectée, comme par exemple lorsque le produit de dégradation de l'entité peut présenter au moins une propriété physique détectable telle que de la fluorescence. Le marquage indirect est souvent réalisé à l'aide d'anticorps ou de nanoparticules possédant une activité fluorescente. Dans ce cas, le marqueur indirect des composés de formule (III) 20 possède une affinité pour l'entité tierce.

Ainsi, le marqueur de l'invention peut être soit une entité chimique de nature organique, soit une entité chimique de nature inorganique, telle qu'un complexe ou un cristal, ce dernier pouvant éventuellement être enrobé d'une couche organique, cette entité chimique 25 de nature inorganique étant généralement de taille suffisamment faible, typiquement à l'échelle nanométrique, pour ne pas perturber le système biologique dans lequel elle est introduite.

La propriété physique détectable, directement ou indirectement, peut être une réactivité spécifique vis-à-vis d'une source électromagnétique telle qu'un champ magnétique, comme par exemple par imagerie par résonance magnétique, ou vis-à-vis d'un rayonnement 30 lumineux pouvant être focalisé, comme par exemple par imagerie par fluorescence avec les fluorophores, ou encore vis-à-vis d'un rayonnement nucléaire, comme par exemple à l'aide d'isotopes.

Les marqueurs les plus préférés sont les marqueurs directs, et plus particulièrement les fluorophores. Typiquement, il s'agit de fluorophores organiques ou de nanoparticules.

Les fluorophores utilisés dans le cadre de l'invention peuvent être des composés fluorescents aromatiques dont les transitions $\pi-\pi$ sont caractérisées par des coefficients d'absorption molaires et des rendements quantiques de fluorescence élevées, lesdits fluorophores pouvant être choisis parmi la rhodamine, la fluorescéïne, la pyronine, la coumarine, la benzophénone, l'anthrone, la fluorénone, la pyridine, la quinoléine, l'acridine, le naphtalène, l'anthracène, la naphtacène, la pentacène, le xanthène et leurs dérivés.

Les différentes familles de marqueurs et les différentes techniques de détection associées sont connues de l'homme de l'art et décrites dans l'ouvrage *Anti-Cancer Agents in Medicinal Chemistry*, 2008, 8, 497-522. Plus spécifiquement, il est possible de se référer aux fluorophores cités dans *Cytometry Part A* 69A : 863-871 (2006) et aux nanoparticules mentionnées dans le document *Anal. Bioanal. Chem.*, 384 : 620-630 (2006).

Ainsi, les composés marqués de formule (III) de l'invention peuvent être utilisés pour visualiser le cheminement desdits composés dans l'organisme, par luminescence.

Un autre objet de l'invention concerne l'utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) de l'invention pour leur application en tant que médicaments, et notamment pour la préparation d'un médicament destiné au diagnostic, à la prévention et/ou au traitement de maladies neurodégénératives, telles que les maladies de Wilson et d'Alzheimer. En effet, la chélation de certains ions métalliques tels que le cuivre ou le zinc peut s'avérer essentielle dans le traitement de maladies neurodégénératives, et plus particulièrement dans le traitement de la maladie d'Alzheimer (Buch A., Current Opinion in Chemical Biology 2000, 4:184-191, Hui Hung Y. *et al.*, J. Biol. Inorg. Chem (2010) 15:61-76).

Un objet supplémentaire de la présente invention concerne l'utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) de l'invention pour la préparation d'un médicament destiné au diagnostic, à la prévention et/ou au traitement d'intoxications avec des ions métalliques tels que les ions argent, cadmium, cobalt, cuivre, mercure, nickel, or, plomb et zinc, et encore plus préférentiellement avec les ions cuivre Cu(I) intracellulaires, les intoxications par de tels ions conduisant généralement à des inflammations sévères, des déficiences rénales, des hémorragies, des troubles neurologiques sévères du système nerveux central ; on parle alors de saturnisme dans le cas d'intoxications par le plomb ou d'hydrargie (ou d'hydrargyrite) dans le cas d'intoxications par le mercure.

Enfin, la présente invention a également pour objet une composition pharmaceutique comprenant en tant que principe actif au moins un composé de formule (I), (II), (II_a) ou (III) tel que défini précédemment, et au moins un véhicule pharmaceutiquement acceptable.

Lesdites compositions pharmaceutiques incluent aussi bien les compositions sous forme solide (comprimés, gélules, capsules, etc...), que les compositions sous forme liquide (solutions, suspensions ou émulsions) et incluent les excipients adaptés à une administration orale, topique ou parentérale.

L'administration des composés ou des compositions selon l'invention est effectuée de préférence par voie orale ou par voie parentérale (intraveineuse en perfusion ou injection, notamment).

Les doses de composés sont de préférence inférieures à 2 g de produit par jour, et varient selon la formulation sélectionnée, le mode d'administration et l'intoxication ou la maladie à traiter. D'autres facteurs tels que l'âge, le poids, la taille, le sexe ainsi que certains paramètres biologiques (taux d'excrétion, association avec d'autres médicaments, allergies...) sont également à prendre en compte.

Outre les dispositions qui précèdent, l'invention comprend encore d'autres dispositions qui ressortiront du complément de description qui suit, qui se rapporte à des exemples mettant en évidence les propriétés complexes des composés de l'invention, ainsi qu'au dessin annexé dans lequel :

- la Figure 1 représente le dosage UV du NTA(CysOC₂H₅)₃ (composé 3) par du Cu(CH₃CN)PF₆ dans une solution tampon phosphate à 20 mM, de pH = 7,4, à une température de 298 K, et
- la Figure 2 représente l'évolution de la quantité de cuivre libre détectée par le BCS, mesurée par l'absorption UV du complexe Cu(BCS)₂, dans les conditions expérimentales suivantes : [II_{a1}] = [4] = 50 µM et [Cu(I)] = 48 µM, en tampon phosphate 20 mM, pH 7,4.
- La Figure 3 représente la pénétration du composé (III₁) dans les cellules hépatiques HepG2. Le composé (III₁) est visualisé à l'aide du fluorophore rhodamine par microscopie à fluorescence (grossissement X63) aux concentrations en composé (III₁) dans le milieu extracellulaire de 0,2 µM et 2 µM après deux heures.
- La Figure 4 représente la pénétration du composé (III₁) dans les cellules hépatiques HepG2. Le composé (III₁) est visualisé à l'aide du fluorophore rhodamine par microscopie à fluorescence (grossissement X63) aux concentrations en composé (III₁) dans le milieu extracellulaire de 0,2 µM et 2 µM

Matières premières :**Tableau I :**

Composé	Fournisseur
Acide nitriloacétique (NTA)	Sigma-Aldrich
N-éthyl-N'-(3-diméthylaminopropyl)carbodiimide	Sigma-Aldrich
Hydrate de 1-hydroxybenzotriazole	Sigma-Aldrich
Bromure de bromoacétyle	Sigma-Aldrich
Trihydrochlorure de 1,4,7-triazacyclononane	CheMatech
Disulfonate bathocuproïne (BCS)	Sigma-Aldrich
Acide 5,5'-dithiobis-2-nitrobenzoïque (DNTB)	Acros
Diméthylformamide (DMF)	Sigma-Aldrich
Acétate d'éthyle ($\text{CH}_3\text{COOC}_2\text{H}_5$)	Riedel de Haën
Hydrogénocarbonate de sodium (NaHCO_3)	Prolabo
Sulfate de sodium (Na_2SO_4)	Carlo Erba
Ethanol	Carlo Erba
Hydroxyde de lithium (LiOH)	Sigma-Aldrich
Acide chlorhydrique (HCl)	Sigma-Aldrich
Acide trifluoroacétique (TFA)	Riedel de Haën
Triéthylsilane ($\text{HSiC}_2\text{H}_5)_3$	Sigma-Aldrich
Dichlorométhane (CH_2Cl_2)	Sigma-Aldrich
Bicarbonate de potassium (KHCO_3)	Sigma-Aldrich
Carbonate de potassium (K_2CO_3)	Sigma-Aldrich
Acétonitrile anhydre (CH_3CN)	Sigma-Aldrich
Ethylène-diamine-tétraacétique (EDTA)	Fischer Chemicals

5 Les matières premières ont été utilisées sans purification supplémentaire.

Les solutions aqueuses ont été préparées à partir d'une eau ultra-pure, obtenue par filtration et purification par osmose inverse en utilisant une cartouche Millipore Milli-Q® (résistivité 18 MΩ.cm).

Méthodes de caractérisation :**1/ Chromatographie sur couche mince (CCM)**

5 La CCM est réalisée sur un gel de silice 60 F254 (fournisseur : Merck).

2/ Chromatographie-flash

La chromatographie-flash est réalisée sur un gel de silice 60 d'épaisseur 40-63 µm (fournisseur : Merck).

10

3/ Chromatographie en phase liquide à haute performance (HPLC)

La chromatographie HPLC est réalisée sur un système VWR muni de colonnes RP18 (L = 250 mm, Ø = 4,6 mm et p = 5 µm pour la colonne analytique ; L = 250 mm, Ø = 50 mm et p = 15 10 µm pour la colonne préparatoire).

Les débits utilisés sont de 1 mL/min pour la colonne analytique et de 75 mL/min pour la colonne préparatoire, avec une détection UV à 214 nm.

Les conditions d'élution sont les suivantes :

- solvant A : mélange eau/acide trifluoroacétique (TFA) (99,925/0,075),
- solvant B = CH₃CN/eau/acide trifluoroacétique (TFA) (90/10/0,1).

4/ Analyses RMN

Les spectres RMN ¹H et ¹³C ont été enregistrés sur un spectromètre Mercury Varian 400 et sur un spectromètre Bruker Avance 500.

Les déplacements chimiques sont indiqués en ppm avec le solvant comme référence interne.

25 **5/ Spectres de masse**

Les spectres de masse ont été réalisés sur un appareil Finigan LCQ-ion trap, équipé d'une source d'électrons.

Les analyses élémentaires ont été effectuées par le Service Central d'Analyse (Solaize, France).

30 **6/ Spectroscopie UV-visible**

Les spectres UV-visible ont été réalisés sur un spectrophotomètre Varian Cary 50.

7/ Dichroïsme circulaire

Les spectres de dichroïsme circulaire ont été réalisés avec un spectrophotomètre Chirascan (Applied Photophysics®).

1/ Synthèses

5

Synthèse de la molécule HCysC(C₆H₅)₃OC₂H₅ :

La molécule HCysC(C₆H₅)₃OC₂H₅ a été synthétisée à partir de L-cystéine selon le mode opératoire décrit dans la publication Bolzati *et al.*, Bioconjugate chem., 2003, 14, 1231.

10

Exemple 1 : Synthèse du composé 1 : NTA(CysC(C₆H₅)₃OC₂H₅)₃

De l'acide nitriloacétique (0,196 g, 1,03 mmol) est ajouté à une solution de HCysC(C₆H₅)₃OC₂H₅ (1,200 g, 3,06 mmol) dans 20 mL de diméthylformamide (DMF). Le 15 mélange est ensuite refroidi à une température de 0°C, et du N-éthyl-N'-(3-diméthylaminopropyl)carbodiimide (0,587 g, 3,06 mmol) et de l'hydrate de 1-hydroxybenzotriazole (0,414 g, 3,06 mmol) sont ajoutés successivement. Le mélange réactionnel est ensuite mélangé à température ambiante pendant 24 h sous argon.

Après évaporation du solvant, le résidu est ensuite dissout dans 100 mL d'acétate d'éthyle. La 20 phase organique est alors lavée avec 2 x 50 mL d'eau, puis 50 mL d'une solution saturée d'hydrogénocarbonate de sodium (NaHCO₃) et 2 x 50 mL d'une solution saturée de chlorure de sodium (NaCl).

La phase organique est ensuite séchée avec du sulfate de sodium (Na₂SO₄), puis concentrée sous pression réduite (20 mbars).

25 Le produit résultant (1,391 g) est purifié par chromatographie sur gel de silice (100 mL, éluant : CH₂Cl₂/acétate d'éthyle 80/20), pour donner le composé 1 (1,103 g, rendement = 82%) sous forme de poudre blanche.

RMN ¹H (CD₃CN, 400 MHz, 298 K) : δ = 1,05 (t, J = 7,0 Hz, 9H, CH₃) ; 2,39 et 2,68 (ABX, J_{BX} = 4,1 Hz, J_{AX} = 8,0 Hz, J_{AB} = 12,7 Hz, 6H, CH₂S) ; 3,17 et 3,29 (AB, J_{AB} = 15,0 Hz, 6H, 30 CH₂CO) ; 3,84 et 3,96 (ABX₃, J_{AX} = 7,0 Hz, J_{BX} = 7,0 Hz, J_{AB} = 10,9 Hz, 6H, CH₂CH₃) ; 4,34 (td, J = 4,0 et 8,2 Hz, 3H, CH) ; 7,13-7,17 (m, 30H, SC(C₆H₅)₃) ; 7,22 (d, J = 7,4 Hz, 15H, SC(C₆H₅)₃) ; 7,56 (d, J = 8,6 Hz, 3H, NH).

RMN ^{13}C (CD_3CN , 100 MHz, 298 K) : δ = 14,39 (CH_3) ; 33,69 (CH_2S) ; 52,11 (CH) ; 57,97 (CH_2CO) ; 62,21 (CH_2CH_3) ; 129,90-127,16 ($(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 144,70 ($\text{C}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 171,66 et 170,70 (2^*CO).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{H}^+]^+ = 1310,8$ et $[\text{M} + \text{TEAH}^+]^+ = 1411,8$, la valeur ES-MS 5 correspondant à la masse sur la charge de l'ion détecté.

Analyse élémentaire calculée (en %) pour $\text{C}_{78}\text{H}_{78}\text{N}_4\text{O}_9\text{S}_2$, $2\text{H}_2\text{O}$ (1347,70 g/mol) : C, 69,51 ; H, 6,13 ; N, 4,16 ; trouvée : C, 69,42 ; H, 6,05 ; N, 3,9.

Exemple 2 : Synthèse du composé 2 : $\text{NTA}(\text{CysC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3\text{OH})_3$

10 Le composé 1 (0,310 g, 0,236 mmol) est dissout dans 6 mL d'éthanol, et de l'hydroxyde de lithium (LiOH) est ajouté (0,95 mL, 0,95 mmol). Le mélange réactionnel est ensuite agité pendant 1 h à température ambiante, puis évaporé. Le résidu obtenu est alors dissout dans 6 mL d'eau, et de l'acide chlorhydrique (HCl) à 1 mol/L est additionné jusqu'à pH = 4-5. La phase aqueuse est ensuite extraite avec 15 mL d'acétate d'éthyle.

15 Le produit résultant (0,242 g, rendement = 83%) est ensuite utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ^1H (DMSO-d_6 , 400 MHz, 298 K) : 2,37-2,46 (m, 6H, CH_2SC) ; 3,32 (s, 6H, CH_2CO) ; 4,17-4,21 (m, 3H, CH) ; 7,20-7,37 (m, 45H, $\text{C}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 8,46 (d, $J = 7,4$ Hz, 3H, NH).

20 RMN ^{13}C (DMSO-d_6 , 100 MHz, 298 K) : δ = 34,03 (CH_2S) ; 52,34 (CH) ; 60,68 (CH_2CO) ; 130,00-127,67 ($(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 145,16 ($\text{C}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 172,02 et 171,61 (2^*CO).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 1249,2$.

Exemple 3 : Synthèse du composé 3 : $\text{NTA}(\text{CysOC}_2\text{H}_5)_3$

De l'acide trifluoroacétique (1,81 mL, 24,4 mmol) et du triéthylsilane (0,47 mL, 2,9 mmol) 25 sont successivement additionnés au composé 1 (0,640 g, 0,49 mmol) dans 15 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2), sous argon.

Après 30 minutes d'agitation à température ambiante, le mélange est évaporé.

Le produit résultant (0,627 g) est ensuite purifié par HPLC : $t_R = 12,7$ minutes (gradient linéaire 50/50 à 0/100, A/B en 15 minutes).

30 Le composé 3 obtenu est un solide blanc huileux (0,110 g, rendement = 49%).

RMN ^1H (CD_3CN , 500 MHz, 298 K) : δ = 1,25 (t, $J = 7,1$ Hz, 9H, CH_3) ; 1,97 (t, $J = 8,8$ Hz, 3H, SH) ; 2,95 et 3,00 (ABXY, $J_{AX} = 4,6$ Hz, $J_{BX} = 6,1$ Hz, $J_{BY} = 9,0$, $J_{AY} = 9,3$ Hz, $J_{AB} = 14,0$ Hz, 6H, CH_2SH) ; 3,48 et 3,52 (AB, $J_{AB} = 16,3$ Hz, 6H, CH_2CO) ; 4,18 et 4,22 (ABX₃ ; $J_{AX} =$

7,1 Hz, $J_{BX} = 7,1$ Hz, $J_{AB} = 10,8$ Hz, 6H, $\underline{\text{CH}_2}$ - CH_3) ; 4,70 (ddd, $J = 4,7, 6,2$ et $8,0$ Hz, 3H, $\underline{\text{CH}}$) ; 7,71 (d, $J = 8,0$ Hz, 3H, $\underline{\text{NH}}$).

RMN ^{13}C (CD_3CN , 100 MHz, 298 K) : $\delta = 14,97$ ($\underline{\text{CH}_3}$) ; 27,40 ($\underline{\text{CH}_2\text{SH}}$) ; 55,81 ($\underline{\text{CH}}$) ; 59,75 ($\underline{\text{CH}_2\text{CO}}$) ; 63,02 ($\underline{\text{CH}_2\text{CH}_3}$) ; 171,61 et 172,02 ($2^*\underline{\text{CO}}$).

5 ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{H}^+]^+ = 585,0$ et $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 607,3$.

Exemple 4 : Synthèse du composé 4 : NTA(CysNH₂)₃

De l'acide nitriloacétique (0,068 g, 0,357 mmol) est ajouté à une solution de CysC(C₆H₅)₃(NH₂) (0,401 g, 1,10 mmol) dans 10 mL de diméthylformamide (DMF). Le 10 mélange est ensuite refroidi à une température de 0°C, et du N-éthyl-N'-(3-diméthylaminopropyl)carbodiimide (0,212 g, 1,10 mmol) et de l'hydrate de 1-hydroxybenzotriazole (0,150 g, 1,11 mmol) sont ajoutés successivement. Le mélange réactionnel est ensuite mélangé à température ambiante pendant 24 h sous argon.

Après évaporation du solvant, le résidu est ensuite lavé avec 25 mL d'eau, puis filtré. Le 15 solide est ensuite dissout dans 100 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2). La phase organique est alors lavée avec 3 x 50 mL d'eau et 1 x 50 mL d'une solution saturée de chlorure de sodium (NaCl). Elle est ensuite séchée avec du sulfate de sodium (Na₂SO₄), puis concentrée sous pression réduite (20 mbars) pour donner du NTA(CysC(C₆H₅)₃(NH₂)₃) (0,404 g, rendement = 92%) sous forme de poudre blanche.

20 RMN ^1H (CD_3CN , 400 MHz, 298 K) : $\delta = 2,37$ - $2,44$ (m, 6H, $\underline{\text{CH}_2\text{S}}$) ; 3,14 et 3,19 (AB, $J_{AB} = 16,4$, 6H, $\underline{\text{CH}_2\text{CO}}$) ; 4,00-4,06 (m, 3H, $\underline{\text{CH}}$) ; 5,70 (s, 3H, NH₂) ; 6,24 (s, 3H, NH₂) ; 7,16-7,32 (m, 45H, SC(C₆H₅)₃) ; 7,85 (d, $J = 7,2$ Hz, 3H, $\underline{\text{NH}}$).

RMN ^{13}C (CD_3CN , 100 MHz, 298 K) : $\delta = 38,89$ ($\underline{\text{CH}_2\text{S}}$) ; 57,78 ($\underline{\text{CH}}$) ; 63,18 ($\underline{\text{CH}_2\text{CO}}$), 132,37-134,89 ($\underline{(\text{C}_6\text{H}_5)_3}$) ; 150,03 ($\underline{\text{C}}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 176,15 et 178,074 ($2^*\underline{\text{CO}}$).

25 ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 1246,2$ et $[\text{M} + \text{K}^+]^+ = 1262,2$.

Analyse élémentaire calculée (en %) pour C₇₂H₆₉N₇O₆S₃, H₂O (1242,57 g/mol) : C, 69,60 ; H, 5,76 ; N, 7,89 ; O, 9,01 ; S, 7,74 ; trouvée : C, 69,60 ; H, 5,72 ; N, 7,95 ; O, 8,65 ; S, 7,83.

De l'acide trifluoroacétique (1,4 mL, 17,84 mmol) et du triéthylsilane (0,54 mL, 2,14 mmol) sont ensuite additionnés successivement au composé NTA(CysC(C₆H₅)₃(NH₂)₃) (0,437 g, 0,357 mmol) dans 15 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2) sous argon.

Après 50 minutes d'agitation à température ambiante, le mélange est évaporé.

Le produit résultant (0,600 g) est ensuite purifié par HPLC : t_R = 16,4 minutes (gradient linéaire 50/50 à 0/100, A/B en 15 minutes).

Le composé 4 obtenu est un solide blanc (0,065 g, rendement = 37%).

RMN ^1H (D_2O , 500 MHz, 298 K) : δ = 2,87 (ABX, $J_{\text{AX}} = 4,9$, $J_{\text{BX}} = 7,5$, $J_{\text{AB}} = 14,2$, 6H, CH_2SH) ; 3,55 (s, 6H, CH_2CO) ; 4,45 (dd, $J = 7,5$, 3H, CH).

RMN ^{13}C (D_2O , 100 MHz, 298 K) : δ = 28,18 (CH_2SH) ; 57,93 (CH) ; 60,85 (CH_2CO),

5 175,98 et 177,04 (2* CO).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{H}^+]^+ = 498,1$.

Exemple 5 : Synthèse du composé 5 : 2-(2-bromoacétamido)-3-(triéthylthio)propanoate d'éthyle

10 Le composé 5 est synthétisé suivant la procédure décrite dans la littérature (*Synthesis*, 2003 (11), 1699-1704).

A une température de 0°C, une solution de bromure de bromoacétyle (0,235 mL, 2,69 mmol) dans 1 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2) est additionnée à un mélange de $\text{HCysC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3\text{OC}_2\text{H}_5$ (0,996 g, 2,54 mmol) dans 10 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2) et 10 mL d'une solution aqueuse à 10% de bicarbonate de potassium (KHCO_3).

15 Le mélange réactionnel est ensuite agité pendant 1 h à une température de 0°C.

Après décantation, la phase aqueuse est extraite avec 3 x 16 mL de dichlorométhane (CH_2Cl_2).

La phase organique est séchée avec du sulfate de sodium (Na_2SO_4), puis concentrée sous vide.

20 Le composé 5 (1,29 g, rendement = 99%), de couleur jaune, est ensuite utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ^1H (CD_3CN , 400 MHz, 298 K) : δ = 1,29 (t, $J = 3,6$ Hz, 3H, CH_3) ; 2,62 et 2,74 (ABX, $J_{\text{AX}} = 4,8$ Hz, $J_{\text{BX}} = 6,0$ Hz, $J_{\text{AB}} = 12,4$ Hz, 2H, $\text{CH}_2\text{SC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 3,86 (s, 2H, BrCH_2CO) ; 4,23 (q, $J = 7,0$ Hz, 2H, CH_2CH_3) ; 4,56 (td, $J = 2,4$ et 7,2 Hz, 1H, CH) ; 6,95 (d, $J = 8,0$ Hz, 1H, NH) ; 7,24-7,35 (m, 10H, $\text{SC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$) ; 7,43 (d, $J = 7,6$ Hz, 5H, $\text{SC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3$).

Exemple 6 : Synthèse du composé 6 : NOTA($\text{CysC}(\text{C}_6\text{H}_5)_3\text{OC}_2\text{H}_5$)₃

Du trihydrochlorure de 1,4,7-triazacyclononane (0,423 g, 1,77 mmol) et du carbonate de potassium (K_2CO_3) (1,56 g, 11,31 mmol) sont ajoutés successivement à une solution du 30 composé 5 (2,90 g, 5,66 mmol) dans 60 mL d'acetonitrile anhydre (CH_3CN).

Le mélange réactionnel est ensuite agité pendant 16 h à température ambiante, sous argon.

Après évaporation du solvant, le résidu est dissout dans un mélange de 180 mL d'acétate d'éthyle ($\text{CH}_3\text{COOC}_2\text{H}_5$) et 100 mL d'eau.

La phase organique est lavée avec 2 x 70 mL d'eau et 70 mL d'une solution saturée de chlorure de sodium (NaCl), séchée avec du sulfate de sodium (Na₂SO₄), puis concentrée sous pression réduite (20 mbars).

Le produit résultant (2,66 g) est purifié par chromatographie sur gel de silice (40 mL, éluant :

5 CH₂Cl₂/éthanol gradient allant de 100/0 à 96/4), pour donner un composé 6 (1,99 g, rendement 77%) sous forme de poudre blanche.

RMN ¹H (CD₃CN, 400 MHz, 298 K) : δ = 1,21 (t, J = 7,0 Hz, 19H, CH₃) ; 2,58 et 2,67 (ABX, J_{AX} = 4,9 Hz, J_{BX} = 5,5 Hz, J_{AB} = 12,1 Hz, 6H, CH₂S) ; 2,82 (s, 12H, N-CH₂-CH₂-N) ; 3,11 (s, 6H, CH₂CO) ; 4,14 (q, J = 7,0 Hz, 6H, CH₂-CH₃) ; 4,32-4,37 (m, 3H, CH), 7,17-7,27 (m, 10 30H, SC(C₆H₅)₃) ; 7,33 (d, J = 7,4 Hz, 15H, SC(C₆H₅)₃) ; 7,50 (d, J = 8,2 Hz, 3H, NH).

RMN ¹³C (CD₃CN, 100 MHz, 298 K) : δ = 14,41 (CH₃) ; 34,20 (CH₂SC) ; 51,10 (CH) ; 57,12 et 61,98 (N-CH₂-CH₂-N) ; 63,01 (CH₂CH₃) ; 66,93 (CH₂CO), 128,25-129,71 ((C₆H₅)₃) ; 144,53 (C(C₆H₅)₃) ; 171,08 et 170,57 (2*CO).

ES-MS : m/z : [M + H]⁺ = 1423,42 et [M + Cl]⁻ = 1457,08.

15 Analyse élémentaire calculée (%) pour C₈₄H₉₀N₆O₉S₃, H₂O (1441,85 g/mol) : C, 69,97 ; H, 6,43 ; N, 5,83 ; S, 6,67 ; trouvée : C, 69,75 ; H, 6,36 ; N, 5,77 ; S, 7,02.

Exemple 7 : Synthèse du composé 7 : NOTA(CysOC₂H₅)₃

De l'acide trifluoroacétique (1,25 mL, 16,85 mmol) et du triéthylsilane (0,325 mL, 2,02 mmol) sont successivement additionnés au composé 6 (0,480 g, 0,337 mmol) dans 17 mL de dichlorométhane (CH₂Cl₂), sous argon.

Après 30 minutes d'agitation à température ambiante, le mélange est évaporé.

Le produit résultant (703 mg) est ensuite purifié par HPLC (t_R = 15,6 minutes (gradient linéaire 80/20 à 0/100, A/B en 15 minutes)).

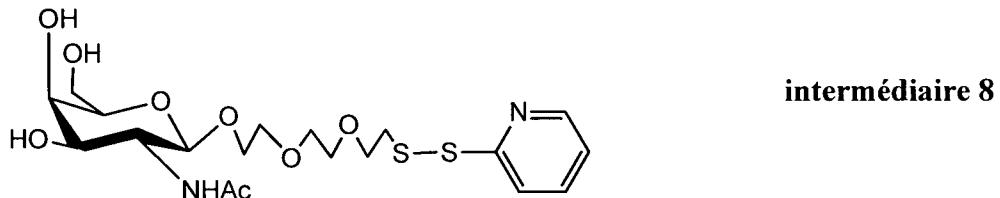
25 Le composé 7 obtenu est un solide huileux (0,199 g, rendement = 84%).

RMN ¹H (CD₃CN, 400 MHz, 298 K) : δ = 1,26 (t, J = 7,3 Hz, 9H, CH₃) ; 2,85-3,06 (m, 18H, CH₂SH et N-CH₂-CH₂-N) ; 3,68 (s, 6H, CH₂CO) ; 4,13-4,24 (m, 6H, CH₂-CH₃) ; 4,67 (td, J = 4,4 et 7,3 Hz, 3H, CH) ; 7,45 (d, J = 8,1 Hz, 3H, NH).

RMN ¹³C (CD₃CN, 100 MHz, 298 K) : δ = 14,99 (CH₃) ; 27,31 (CH₂SH) ; 50,41 et 51,33 (N-CH₂-CH₂-N) ; 56,29 (CH) ; 58,93 (CH₂CO) ; 63,13 (CH₂CH₃) ; 170,49 et 171,38 (2*CO).

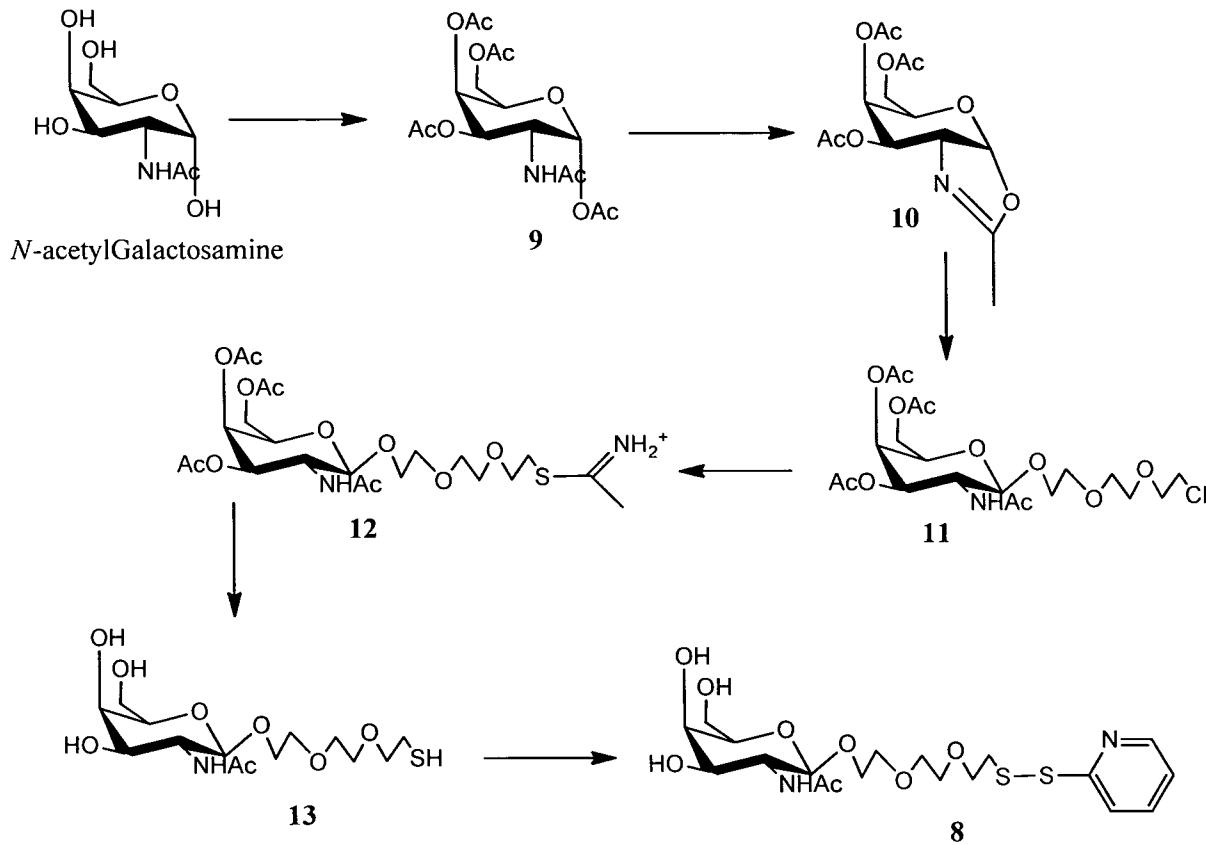
ES-MS (m/z) : [M + H]⁺ = 697,6.

Exemple 8 : Synthèse du composé intermédiaire 8 (précurseur des composés de formule (II) de l'invention)



5

Le schéma de synthèse du composé intermédiaire 8 est le suivant :



Synthèse du composé 9 : Péracétyl *D*-Galactosamine (*Bioconj. Chem.*, 2006 (17), 1537-10 1544).

La *N*-acetyl-*D*-galactosamine (1,08 g, 4,87 mmol) est dissoute dans 4,1 mL d'anhydride acétique et 6,3 mL de pyridine. Le mélange réactionnel est agité sous argon pendant 25 h. Après évaporation du solvant, le résidu est redissout dans 200 mL d'acétate d'éthyle. La phase organique est lavée avec une solution aqueuse d'acide citrique à 10% (3 x 100 mL), puis avec une solution saturée de NaHCO₃ (1 x 100 mL), et avec de l'eau (1 x 100 mL), puis

séchée sur Na_2SO_4 et concentrée sous pression réduite. Le produit brut 9 obtenu (1,80 g, 95%) est utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ^1H (CDCl_3 , 500 MHz, 298 K) : δ = 1,95 (s, 3H, CH_3) ; 2,04 (s, 6H, CH_3) ; 2,18 (2*s, 6H, CH_3) ; 4,07, 4,12 (ABX, $J_{BX} = 6,6$, $J_{AX} = 6,9$, $J_{AB} = 11,2$, 2H, H-6) ; 4,21-4,23 (m, 1H, H-5); 4,74 (ddd, $J = 3,6$, 9,2, 11,5, 1H, H-2) ; 5,23 (dd, $^3J = 3,2$, 11,5, 1H, H-3) ; 5,37 (d, $^3J = 9,2$, 1H, NH) ; 5,43 (d, $^3J = 2,1$, 1H, H-4) ; 6,22 (d, $^3J = 3,6$, 1H, H-1).

RMN ^{13}C (CDCl_3 , 100 MHz, 298 K) : δ = 21,00 (CH_3^* 2) ; 21,28 (CH_3^* 2) ; 23,53 (CH_3) ; 47,33 (CH , C-2) ; 61,60 (CH_2 , C-6) ; 67,01 (CH , C-4) ; 68,15 (CH , C-3) ; 68,87 (CH , C-5) ; 91,69 (CH , C-1) ; 169,07 (CO) ; 170,30 (CO) ; 170,522 (CO) ; 170,68 (CO) ; 171,53 (CO).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 412,2$.

Synthèse du composé 10 (Glycoconjugate Journal, 2004 (21), 227-241) :

Le composé 9 (1,8 g, 4,63 mmol) est dissout dans du dichlorométhane anhydre (21 mL) sur tamis moléculaire (4 Å). Du triflate de triméthylsilyle (2,85 mL, 15,74 mmol) est ajouté sous argon à température ambiante. Après agitation à 50°C pendant 15 h, de la triéthylamine (1,2 mL, 16,33 mmol) est ajoutée à 0°C. Le mélange réactionnel est ensuite dilué dans du dichlorométhane (200 mL). Cette phase organique est alors lavée avec une solution saturée de NaHCO_3 (1 x 100 mL), puis avec de l'eau (1 x 100 mL), et enfin séchée sur Na_2SO_4 et concentrée sous pression réduite. Le produit brut 10 obtenu (2,1 g) est utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ^1H (CDCl_3 , 500 MHz, 298 K) : δ = 2,06 (s, 3H, CH_3) ; 2,07 (s, 6H, CH_3) ; 2,12 (s, 3H, CH_3) ; 3,98-4,02 (m, 1H, H-2) ; 4,11, 4,20 (ABX, $J_{AX} = 5,8$, $J_{BX} = 7,0$, $J_{AB} = 11,2$, 2H, H-6) ; 4,23-4,27 (m, 1H, H-2) ; 4,91 (dd, $^3J = 3,3$, 7,4, 1H, H-3) ; 5,46 (t, $^3J = 3,0$, 1H, H-4) ; 5,99 (d, $^3J = 6,8$, 1H, H-1).

RMN ^{13}C (CDCl_3 , 100 MHz, 298 K) : δ = 20,73-21,01 (COCH_3^* 3 et CH_3) ; 61,73 (CH_2 , C₆) ; 63,73 (CH , C₂) ; 65,46 (CH , C₄) ; 69,70 (CH , C₅) ; 72,00 (CH , C₃) ; 101,68 (CH , C₁) ; 169,87-170,32 (NCO et CO^* 3).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{H}^+]^+ = 330,2$; $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 352,2$

Synthèse du composé 11 (Glycoconjugate Journal, 2004 (21), 227-241) :

Le composé 10 (4,63 mmol) est dissout dans du dichlorométhane anhydre (25 mL) sur tamis moléculaire (4 Å) et du 2-(2-chloroéthoxy)éthanol (1 mL, 6.88 mmol) est ajouté sous argon à température ambiante. Après agitation pendant 30 minutes, du triflate de

triméthylsilyle (0,57 ml, 1,713 mmol) est ajouté. Après agitation du mélange réactionnel pendant une nuit à température ambiante, de la triéthylamine (0,46 mL, 3,33 mmol) est ajoutée à 0°C. Le mélange est alors filtré, puis dilué dans du dichlorométhane (200 mL) et les phases organiques sont lavées avec une solution saturée de NaHCO₃ (1 x 100 mL), puis avec 5 de l'eau (1 x 100 mL), séchée sur Na₂SO₄ et enfin concentrée sous pression réduite. Le produit brut 11 obtenu (2,6 g) est purifié par chromatographie sur gel de silice (éluant : AcOEt/AcOH/EtOH : 8/0,2/0,2) pour donner le composé 11 (1,0 g, 43 %).

RMN ¹H (CDCl₃, 500 MHz, 298 K) : δ = 1,99 (s, 6H, CH₃*2) ; 2,05 (s, 3H, CH₃) ; 2,16 (s, 3H, CH₃) ; 3,63-3,91 (m, 13H, CH₂ et H-5) ; 4,12, 4,17 (ABX, J_{AX} = 6,5, J_{BX} = 6,9, J_{AB} = 10 11,2, 2H, H-6) ; 4,27 (ddd, ³J = 2,0, 9,1, 11,1, 1H, H-2) ; 4,80 (d, J = 8,6, 1H, NH) ; 5,00 (dd, ³J = 3,4, 11,2, 1H, H-3), 5,32-5,33 (m, 1H, H-4) ; 6,22 (d, ³J = 9,4, 1H, H-1).

RMN ¹³C (CDCl₃, 100 MHz, 298 K) : δ = 20,70 (NHCOCH₃) ; 20,81 (3*COCH₃) ; 43,08 (CH₂Cl) ; 50,73 (CH, C₂) ; 61,75 (CH₂, C₆) ; 66,85 (CH, C₄) ; 68,70 (CH₂) ; 70,47, 70,77, 70,84, 71,255, 71,493 (CH₂*4 et CH, C₃) ; 72,05 (CH, C₅) ; 102,61 (CH, C₁) ; 170,53, 15 170,69, 170,76, 170,84 (CO*4)

ES-MS (m/z) : [M + Na⁺]⁺ = 520,3

Synthèse du composé 8 :

De la thiourée (0,139 g, 1,820 mmol) est ajoutée à une solution de composé 11 (0,413 g, 20 0,829 mmol) dans de l'eau (6 mL). Le mélange réactionnel est agité pendant 24 h à reflux sous argon. La solution obtenue contenant le composé intermédiaire 12 est utilisée sans purification supplémentaire.

RMN ¹H du composé 12 (D₂O, 400 MHz, 298 K) : δ = 2,00 (s, 3H, CH₃) ; 2,02 (s, 3H, CH₃) ; 2,10 (s, 3H, OCH₃) ; 2,23 (s, 3H, OCH₃) ; 3,37 (t, J = 4,9, 2H, CH₂S) ; 3,72-4,25 (m, 15 H, 25 H-2, H-4, H-5, H-6, 5 x CH₂) ; 5,11(d, J = 2,7, J = 11,1, 1H, H-3) ; 5,41(m, 1H, H-1).

La solution précédente contenant le composé intermédiaire 12 est diluée dans du méthanol pour obtenir 20 mL d'un mélange MeOH/eau (v/v : 2/1), et est maintenue sous argon. Le pH de cette solution est maintenu à 9,6 pendant 9 h par des ajouts d'une solution aqueuse de soude 1 M. Le pH est ensuite ramené à pH = 7 par addition d'une solution aqueuse de HCl 1 30 M, puis concentrée sous pression réduite. Le produit brut 13 est ensuite utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ^1H du composé 13 (D_2O , 400 MHz, 298 K) : $\delta = 1,82$ (t, $J = 8,0$, 1H, SH) ; 2,04 (s, 3H, NHCH₃) ; 2,62 (t, $J = 7,0$, 2H, CH₂-SH) ; 3,52 (t, $J = 5,5$, 2H, CH₂) ; 3,55-3,93 (m, 15H, 5 x CH₂ et H-2, H-3, H-4, H-6) ; 3,96-4,00 (m, 1H, CH, H-5) ; 4,44 (d, $J = 8,5$, 1H, CH, H-1).

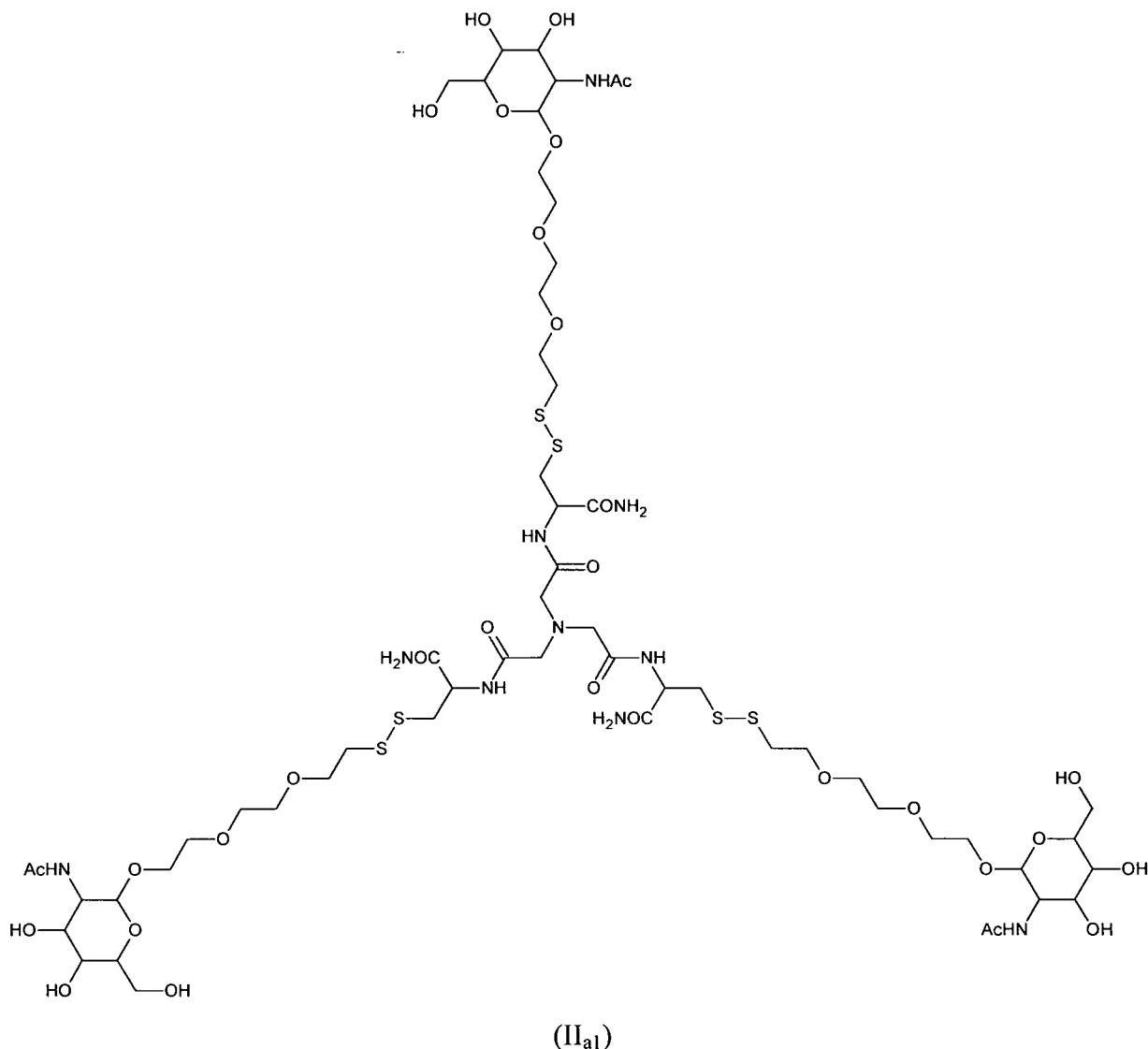
Le composé brut 13 est redissout dans du méthanol anhydre (22 mL) et de l'aldedithiol (0,552 g, 2,5 mmol) est ajoutée à la solution obtenue. Le mélange réactionnel est agité pendant 1 h à température ambiante sous argon, puis concentré sous pression réduite. Le produit résultant est ensuite purifié par HPLC. Le composé intermédiaire 8 obtenu est un solide blanc (0,075 g, 19%).

RMN ^1H du composé 8 (D_2O , 400 MHz, 298 K) : $\delta = 2,03$ (s, 3H, CH₃) ; 3,06 (t, $J = 5,8$, 2H, CH₂SH) ; 3,57-4,02 (m, 15H, CH₂ et CH) ; 4,51 (d, $J = 8,4$, 1H, CH, H-1) ; 7,33 (t, $J = 6,0$, 1H, CH, H_{aro}) ; 7,89 (m, 2H, CH, H_{aro}) ; 8,42 (d, $J = 4,8$, 1H, CH, H_{aro}).

RMN ^{13}C du composé 8 (D_2O , 100 MHz, 298 K) : $\delta = 23,10$ (CH₃) ; 39,87 (CH₂S-S) ; 54,35 (CH, C-2) ; 62,55 (CH₂, C-6) ; 69,69-71,64 (CH, C-4, CH₂*5) ; 73,60 (CH, C-3) ; 76,78 (CH, C-5) ; 103,17 (CH, C-1) ; 121,23-122,40 (CH_{pyr}) ; 161,77 (C_{pyr}) ; 174,16 (CONH).

ES-MS (m/z) : [M + Na⁺]⁺ = 501,3 ; [M + H⁺]⁺ = 479,3.

Exemple 9 : Synthèse du composé (II_{a1})



Une solution du composé 8 (0,045 g, 0,0941 mmol) dans du DMF (5 mL) est ajoutée à une solution du composé 4 (0,0137 g, 0,0275 mmol) dans du DMF (5 mL). Le mélange réactionnel est agité à température ambiante pendant 5 h, puis concentré sous pression réduite. Le produit résultant est ensuite purifié par HPLC. Le composé (II_{a1}) obtenu est un solide blanc (0,0157 g, 35 %).

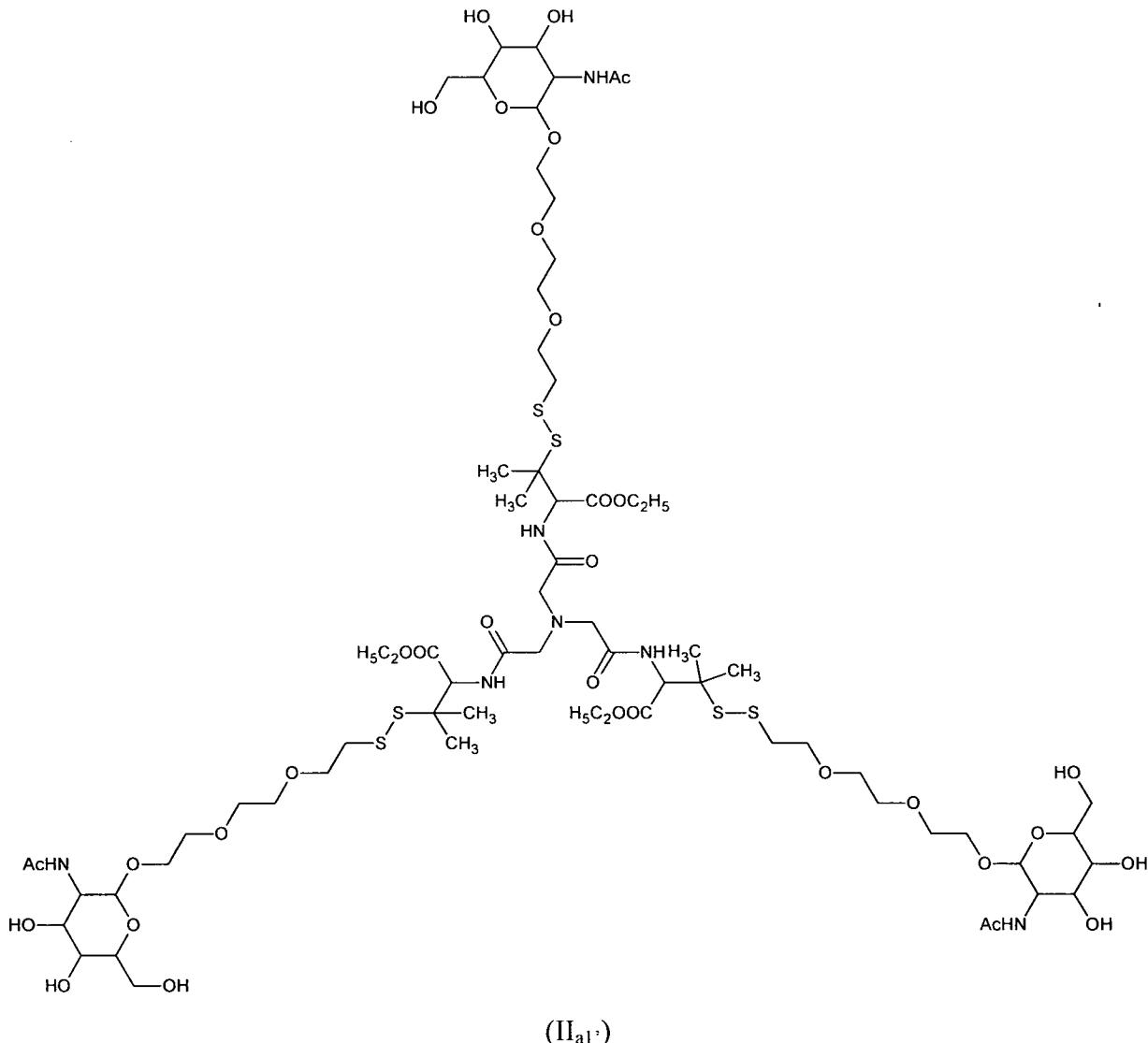
RMN ¹H (D₂O, 500 MHz, 298 K) : δ = 2,04 (s, 9H, CH₃NH), 2,96 (t, J = 6,0, 6H, CH₂S-S) ; 3,01 (dd, J = 10,1, 3H, CHCH₂S) ; 3,28 (dd, J = 4,0, 3H, CHCH₂S) ; 3,56 (s, 6H, CH₂CO) ; 3,70-3,73 (m, 33H, CH₂ et CH, H-3) ; 3,77 et 3,83 (ABX, J_{AX} = 6,4, J_{BX} = 6,8, J_{AB} = 11,7, 6H, CH₂, H-6) ; 3,88-3,93 (m, 6H, CH, H-4, H-2) ; 3,9-4,02 (m, 3H, CH, H-5) ; 4,50 (d, J = 8,5, 3H, CH, H-1) ; 4,72-4,75 (m, 3H, CH).

RMN ^{13}C (D_2O , 100 MHz, 298 K) : $\delta = 22,27$ ($\text{CH}_3\text{NH}^*\text{3}$) ; 37,19 ($\text{CH}_2\text{S-S}^*\text{3}$) ; 52,40 ($\text{CH}^*\text{3}$, C-4) ; 60,97 ($\text{CH}_2\text{CO}^*\text{3}$) ; 67,83-75,14 ($\text{CH}^*\text{9}$: C-2, C-3, C-5, $\text{CH}_2^*\text{42}$, C-6) ; 101,53 ($\text{CH}^*\text{3}$, C-1) ; 173,20, 174,67, 174,68 ($\text{CO}^*\text{3}$, $\text{CONH}_2^*\text{3}$, $\text{CONHAc}^*\text{3}$).

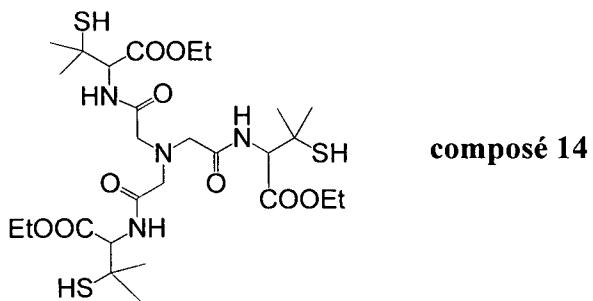
ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{Na}^+]^+ = 1621,3$.

5

Exemple 10 : Synthèse d'un composé répondant à la formule (II_{a1'}) suivante :



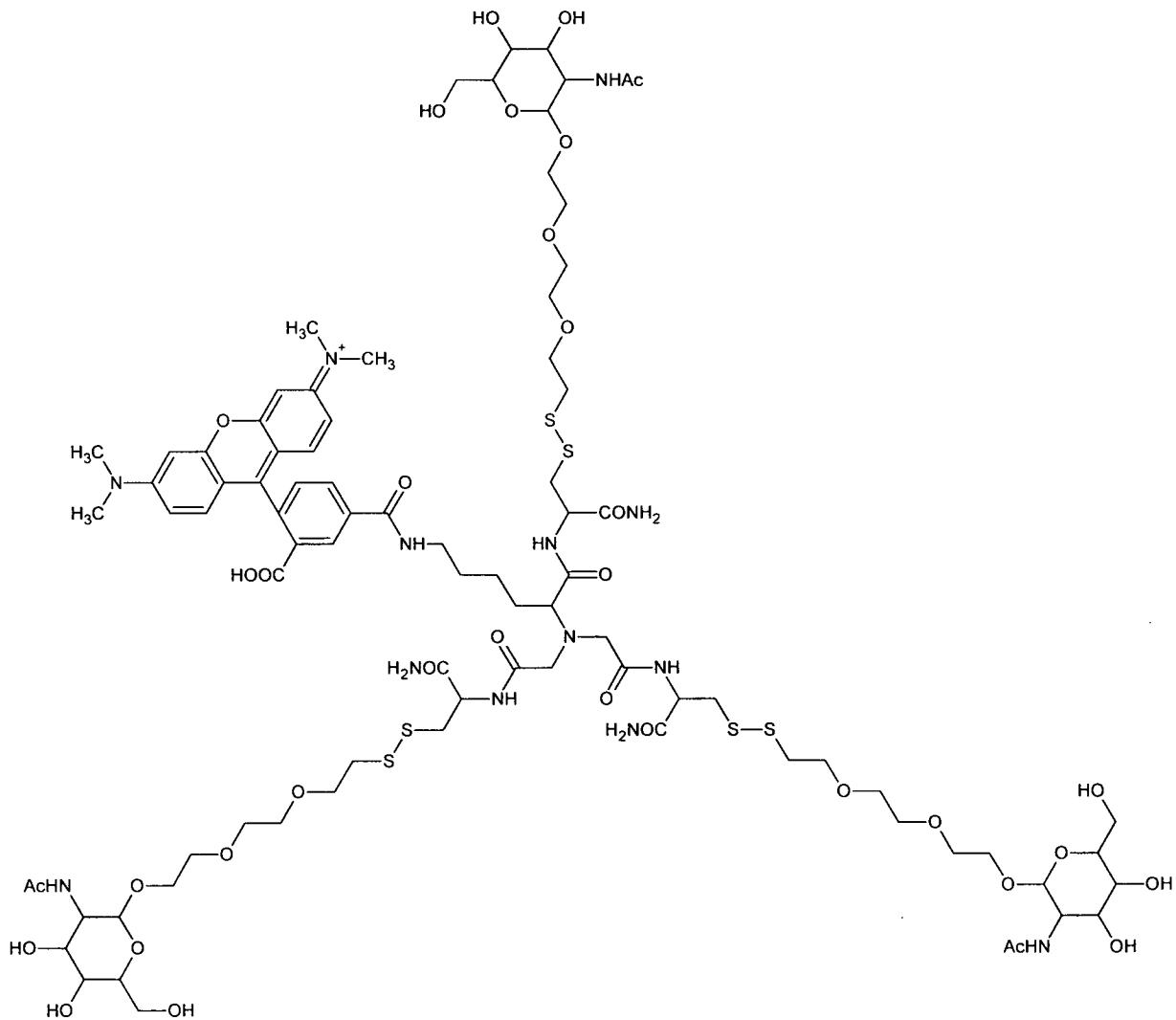
La synthèse du composé (II_{a1'}) est réalisée en suivant le même protocole que celui décrit ci-dessus pour le composé (II_{a1}), mais en faisant réagir le composé intermédiaire 8 sur le composé 14 suivant :



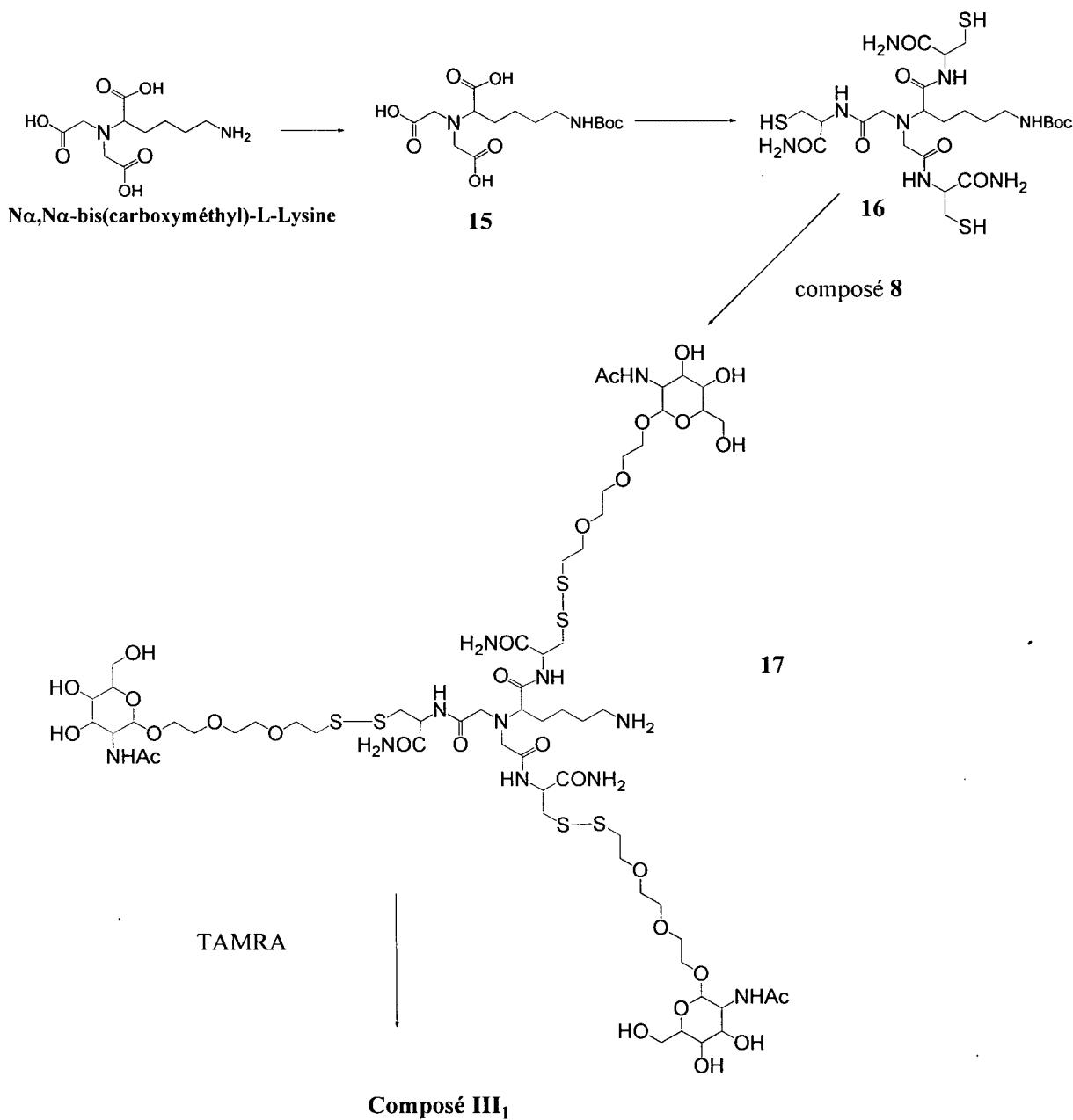
composé 14

Le composé 14 est obtenu de la même manière que le composé 3, mais en utilisant de la pénicillamine à la place de la cystéine comme produit de départ.

5 Exemple 11 : Synthèse du composé (III₁)



La synthèse du composé (III₁) est réalisée selon le schéma réactionnel détaillé ci-dessous, à partir de la N_α,N_α-bis(carboxyméthyl)-L-Lysine commerciale :



Synthèse du composé 15 :

A une solution de **N_α,N_α-bis(carboxyméthyl)-L-Lysine** (0,100 g, 0,383 mmol) dans un mélange acetonitrile/eau (3 mL, v/v 1/1) sont ajoutés du di-*tert*-butyldicarbonate (0,251 g, 1,15 mmol) et du NaHCO₃ (0,165, 1,96 mmol) à 0°C. Le mélange réactionnel est agité à température ambiante pendant 24 h, puis concentré sous pression réduite. Le résidu est ensuite redissout dans de l'eau (15 mL) et extrait avec du diéthyléther (6 x 10 mL) et de l'acétate d'éthyle (6 x 10 mL). Les phases aqueuses sont acidifiées avec une solution aqueuse de KHSO₄ à 5% jusqu'à pH = 2,0. La phase aqueuse est extraite par de l'acétate d'éthyle (6 x 10

mL). Les phases organiques sont séchées sur Na₂SO₄ et concentrées sous pression réduite. Le produit brut obtenu (0,157 g, 64%) est utilisé sans purification supplémentaire.

RMN ¹H (D₂O, 400 MHz, 298 K) : δ = 1,44 (s, 9H, CH₃) ; 1,47-1,58 (m, 4H, CH₂) ; 1,83-2,02 (m, 2H, CH₂) ; 3,10 (t, J = 5,8, 2H, CH₂) ; 3,97-4,01 (m, 1H, CHCO) ; 4,01 (s, 4H, CH₂CO).

5 ES-MS (m/z) : [M - H⁺]⁻ = 361,3.

Synthèse du composé 16 :

Le composé 15 (0,157 g, 0,433 mmol) en solution dans du DMF (12 mL) est ajouté à une solution de CysC(C₆H₅)₃(NH₂) (0,485 g, 1,338 mmol) dans 10 mL de DMF. Le mélange est 10 ensuite refroidi à 0°C, et du N-éthyl-N’-(3-diméthylaminopropyl)carbodiimide (0,254 g, 1,64 mmol) et de l’hydrate de 1-hydroxybenzotriazole (0,180 g, 1,33 mmol) sont ajoutés successivement. Le mélange réactionnel est ensuite agité à température ambiante pendant 16 h sous argon. Après évaporation du solvant, le résidu est ensuite lavé avec 25 mL d’eau, puis filtré. Le solide est ensuite dissout dans 50 mL de dichlorométhane (CH₂Cl₂). La phase 15 organique est alors lavée avec 3 x 25 mL d’eau et 1 x 25 mL d’une solution saturée de chlorure de sodium (NaCl). La phase organique est ensuite séchée avec du sulfate de sodium (Na₂SO₄), puis concentrée sous pression réduite (20 mbars) pour donner un intermédiaire tritylé (0,584 g).

Le composé tritylé obtenu est redissout dans du dichlorométhane anhydre (3,5 mL). De 20 l’acide trifluoroacétique (TFA) (3,1 mL, 41,4 mmol) et du triéthylsilane (Et₃SiH) (0,412 mL, 2,53 mmol) sont ajoutés. Après 1 h d’agitation à température ambiante, le mélange est évaporé. Le produit résultant est ensuite purifié par HPLC. Le composé 16 obtenu est un solide blanc (0,171 g, 72%).

RMN ¹H (D₂O, 500 MHz, 298 K) : δ = 1,31-1,50 (m, 2H, CH₂lys) ; 1,64-1,77 (m, 4H, 2 x 25 CH₂lys) ; 2,83-3,99 (m, 8H, 3 x CH₂_β et CH₂lys) ; 3,45-3,47 (m, 1 H, CHCO) ; 3,59 (AB, J_{AB} = 17,2, 4H, CH₂CO) ; 4,47 (dd, J = 7,9, 1H, CH_α) ; 4,51 (dd, J = 7,3, 2H, CH_α).

ES-MS (m/z) : [M + H⁺]⁺ = 569,3.

Synthèse du composé 17 :

30 Le composé 17 est obtenu selon le même mode opératoire que celui réalisé pour la synthèse du composé (II_{a1}), avec un rendement de 20%.

RMN ¹H (D₂O, 500 MHz, 298 K) : δ = 1,32-1,47 (m, 2 H, CH₂lys) ; 1,57-1,76 (m, 4H, CH₂-lys) ; 1,95 (s, 9H, CH₃NH) ; 2,88 (t, J = 6,0, 6H, CH₂-S) ; 2,91-3,49 (m, 9H, CH₂lys, 3 x

$\text{CH}_{2\beta}$, CHCO) ; 3,59-3,77 (m, 39H, 5 x CH_2 , H-6, H-3) ; 3,81-3,86 (m, 6H, H-4, H-2) ; 3,92, 3,95 (ABX, $J_{AX} = 2,7$, $J_{BX} = 2,8$, $J_{AB} = 5,5$, 3 H, H-5) ; 4,43 (d, $J = 8,5$, 4 H, H-1) ; 4,41-4,43 (m, 1H, H-1) ; 4,65-4,77 (s, 3H, $\text{CH}\alpha$).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{H}^+]$ = 1670,5.

5

Synthèse du composé de formule (III₁) :

Une solution de carboxytétraméthylrhodamine *N*-succinimidyl ester (TAMRA) (0,0081 g, 0,0154 mmol) dans du DMF (0,7 mL) est ajoutée à une solution du composé 17 (0,0114 g, 0,0068 mmol) dans du DMF (0,8 mL). Le pH est ajusté à 8-9 avec de la N,N-diisopropyléthylamine (DIPEA) (0,002 mL, 0,0111 mmol). Le mélange réactionnel est agité pendant 4 h, puis concentré sous pression réduite. Le produit brut obtenu est purifié par HPLC (éluant eau/acetonitrile). Le produit est obtenu sous la forme d'un solide rose (m = 0,0012 g, 8%).

ES-MS (m/z) : $[\text{M} + \text{Na}^+]$ = 1053,6.

15

2/ Caractérisation des complexes du cuivre Cu(I)

2/ 1- Spectroscopie UV-visible et dichroïsme circulaire

La formation des complexes du Cu(I) a été suivie par spectroscopie UV. La bande de transfert de charge thiolate → Cu(I) apparaît clairement autour de 260 nm. Cette bande croît jusqu'à 2 équivalents pour les deux composés NTA(CysOC₂H₅)₃ et NOTA(CysOC₂H₅)₃. Les complexes du Cu(I) obtenus ont donc une stœchiométrie globale de 2:1 (Cu:L) pour ces ligands (L) comportant trois cystéines.

La Figure 1 donne un exemple de dosage UV du NTA(CysOC₂H₅)₃ (composé 3) par du Cu(CH₃CN)PF₆ (Cu(I)) en tampon phosphate à un pH de 7,4.

Le même type de dosage suivi par dichroïsme circulaire montre la formation successive de deux complexes entre 0 et 2 équivalents de Cu(I). Pour le NTA(CysOC₂H₅)₃, le premier complexe formé ne possède pas de bande caractéristique de l'interaction Cu-Cu (au-delà de 300 nm), ce premier complexe est donc un composé mononucléaire. Le second complexe formé entre 1 et 2 équivalents possède une bande à 340 nm et est donc un composé polynucléaire du cuivre Cu(I).

Pour le NOTA(CysOC₂H₅)₃, uniquement des complexes polynucléaires sont mis en évidence.

Mode opératoire :

Les fonctions thiols -SH des agents chélatants étant susceptibles de s'oxyder à l'air, toutes les solutions ont été préparées dans une boîte à gants sous atmosphère d'argon. Des solutions de ligands ont ensuite été préparées, avant chaque expérience, en utilisant une eau désoxygénée et purifiée par un système Millipore Milli-Q® contenant 20 mM d'une solution de tampon phosphate (pH = 7,4) et d'acétonitrile (v/v : 9/1).

La concentration finale de la solution de ligand a été déterminée par mesure de la concentration des fonctions thiols libres dans le ligand, suivant la procédure d'Ellman décrite dans P. W. Riddles, R. L. Blakeley, B. Zerner, Methods Enzymol., 1983, 91, pp. 49-60. Cette méthode utilise de l'acide 5,5'-dithiobis-2-nitrobenzoïque (DNTB) comme indicateur, chaque groupement thiol libre présent dans le ligand conduisant à 1 équivalent de TNB²⁻ ($\epsilon^{412 \text{ nm}} (\text{TNB}^{2-}) = 14\ 150 \text{ M}^{-1}.\text{cm}^{-1}$, $\epsilon^{412 \text{ nm}}$ étant le coefficient d'extinction molaire du TNB²⁻ à 412 nm). Les concentrations de la solution de ligand sont comprises entre 30 et 100 µM.

Les solutions de cuivre Cu(I) ont été préparées en dissolvant une quantité appropriée de Cu(CH₃CN)₄PF₆ dans de l'acétonitrile désoxygénée. La concentration finale est déterminée par ajout d'un excès de disulfonate bathocuproïne de sodium (Na₂BCS) et par mesure de l'absorbance du Cu(BCS)₂³⁻ ($\lambda_{\text{max}} = 483 \text{ nm}$, $\epsilon = 13\ 300 \text{ M}^{-1}.\text{cm}^{-1}$).

Les spectres UV-visible ont été enregistrés avec un spectrophotomètre Varian Cary 50, et les titrages par dichroïsme circulaire avec un spectromètre Chirascan (Applied Photophysics®). 2,5 mL de la solution de ligand préparée est transférée dans une cellule UV de 1 cm de longueur fermé par un bouchon septum étanche. Des aliquotes correspondant à 0,1 équivalent de Cu(I) en solution dans de l'acétonitrile sont ajoutés dans la cellule UV via une seringue hermétique (HamiltonTM), pour éviter une oxydation des fonctions thiols.

25 2/ 2- Molécularité des complexes : coefficients de diffusion

La formation des complexes a également été suivie par RMN ¹H à 500 MHz.

Pour le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ (noté ligand L), il apparaît clairement que les complexes suivants sont formés :

- un complexe mononucléaire : L + Cu(I) → CuL²⁻
- un complexe polynucléaire : CuL²⁻ + Cu(I) → (Cu₂L⁻)_n

30 Les coefficients de diffusion de ces complexes ont également été mesurés (cf. Tableau II). Ces coefficients de diffusion translationnels sont reliés à la masse moléculaire des composés et permettent d'évaluer la molécularité des complexes (P. Rousselot-Pailley, O. Sénèque, C.

Lebrun, S. Crouzy, D. Boturyn, P. Dumy, M. Ferrand, P. Delangle, Inorg. Chem., 2006, 45, pp. 5510-5520). Ils indiquent que les complexes formés avec le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ sont bien le CuL puis le Cu₆L₃, tandis que l'espèce polymoléculaire Cu₈L₄ est observée pour le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃.

5

Tableau II : Coefficients de diffusion D des complexes Cu(I)-composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ et Cu(I)-composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃

D (m ² s ⁻¹) × 10 ¹⁰	L	CuL	(Cu ₂ L) _n
Composé 3 NTA(CysOC ₂ H ₅) ₃	3,2	3,0	2,0 → n = 3
Composé 7 NOTA(CysOC ₂ H ₅) ₃	3,0	-	1,8 → n = 4

Mode opératoire :

- 10 Les spectres RMN ont été enregistrés sur un spectromètre Bruker Avance sur 500 MHz, équipé d'une sonde indirecte proton de 5 mm munie de gradients 3 axes. Les mesures du coefficient de diffusion ont été réalisées en utilisant une séquence bipolaire (bipolar stimulated spin echo sequence) (A. Jershov, N. Müller, J. Magn. Reson., 1997, 125, pp. 372-375).

- 15 Les coefficients de diffusion ont été obtenus en utilisant la relation :

$$I(\delta, \Delta, g) = I_0 \exp[-\gamma^2 g^2 \delta^2 (\Delta^{-\delta/3}) D]$$

dans laquelle :

- I(δ, Δ, g) est l'intensité obtenue en présence des impulsions de gradient de force g,
- I₀ est l'intensité obtenue en l'absence des impulsions de pulsation,
- δ est la longueur de l'impulsion de gradient,
- Δ est le temps de diffusion, et
- γ est le ratio gyromagnétique (pour les protons, γ = 26,7520 × 10⁷ rad.T⁻¹.s⁻¹).

Les valeurs Δ et δ utilisées pour les mesures du coefficient de diffusion étaient respectivement de 100 ms et de 2 ms.

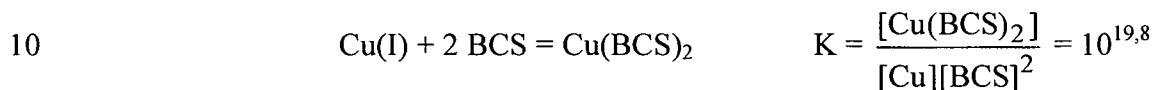
- 25 Dans les expériences, g a été incrémenté de 2,95 à 41,2 G.cm⁻¹.

Les échantillons de ligands ont été préparés dans une solution tampon phosphate à 20 mM de pH = 7,4, préparés dans une solution de D₂O et de CD₃CN (v/v : 9/1), à une concentration de

~1 mM. Les aliquotes d'une solution de Cu(CH₃CN)₄PF₆ dans du CD₃CN ont ensuite été ajoutés à l'échantillon de ligand.

2/ 3- Constantes d'affinité

- 5 L'affinité des agents chélatants synthétisés pour le Cu(I) est une donnée importante puisqu'elle permet de quantifier la capacité des agents chélatants à complexer cet ion. Les constantes d'affinité ont été mesurées grâce à un compétiteur connu ayant une forte affinité pour le Cu(I), le disulfonate bathocuproïne (BCS), qui forment des complexes de Cu(I) de stabilité connue selon la réaction ci-dessous :



(P. Rousselot-Pailley, O. Sénèque, C. Lebrun, S. Crouzy, D. Boturyn, P. Dumy, M. Ferrand, P. Delangle, Inorg. Chem., 2006, 45, pp. 5510-5520 ; Z. Xiao, F. Loughlin, G. N. George, G. J. Howlett, A. G. Wedd, J. Am. Chem. Soc., 2004, 126, pp. 3081-3090).

- 15 La quantité de disulfonate bathocuproïne (BCS) ajoutée nécessaire pour déplacer 50% du Cu(I) complexé par ces ligands est une première indication de l'affinité pour le Cu(I). Plus ce pourcentage est élevé, plus l'affinité du ligand soufré pour le Cu(I) est forte. Ces données montrent immédiatement que les trois ligands étudiés peuvent être classés selon leur affinité croissante pour le Cu(I) :

Composé 3 NTA(CysOH)₃ < Composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃ < Composé 3

20 NTA(CysOC₂H₅)₃ ~ Composé 5 NTA(CysNH₂)₃

Ces expériences de compétition ont permis de quantifier l'affinité de ces nouveaux agents chélatants pour le Cu(I) : les constantes apparentes de complexation du Cu(I) à pH = 7,4 dans un tampon phosphate à 20 mM, telles que définies ci-dessous, sont données au Tableau III.

$$K_{app} = \frac{[Cu]_{complexé}}{[Cu]_{libre} [L]_{libre}}$$

Tableau III : Résultats des expériences de compétition pour les différents ligands, dans une solution tampon phosphate à 20 mM de pH 7,4, à une température de 298 K

	Composé 3 NTA(CysOC ₂ H ₅) ₃	Composé 7 NOTA(CysOC ₂ H ₅) ₃
Equivalents BCS*	57	12
logK _{app}	19	17,5

* Nombre d'équivalents de BCS par rapport au Cu, nécessaire pour déplacer 50% du cuivre complexé par un ligand en partant des concentrations [Cu]₀ = 0,9[L]₀, dans un tampon phosphate à 20 mM de pH 7,4, à une température de 298 K.

Il apparaît clairement que :

- le composé 3 NTA(CysC₂H₅)₃ et le composé 5 NTA(CysNH₂)₃ ont une affinité pour le Cu(I) extrêmement élevée ($K_{app} = 10^{19}$),
- l'affinité est moins forte pour le composé comportant des fonctions acides, le composé 3 NTA(CysOH)₃, par rapport au ligand neutre similaire représenté par le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃.

15 Mode opératoire :

Les complexes du cuivre Cu(I) avec les ligands sont dosés par le disulfonate bathocuproïne (BCS) dans le but de mesurer leurs constantes d'affinité. Le complexe est préparé en ajoutant une solution d'acétonitrile (CH₃CN) contenant 0,5, 0,9 ou 1,8 équivalents de cuivre Cu(I) à la solution de ligand, dans une solution tampon phosphate de 20 mM de pH = 7,4 / acétonitrile (v/v : 9/1). La formation du complexe est ensuite réalisée par agitation du mélange pendant 10 minutes sous argon.

Des aliquotes d'une solution de disulfonate bathocuproïne (BCS) dans la même solution tampon sont ensuite ajoutés au complexe ligand-cuivre.

Les spectres UV-visible sont ensuite enregistrés, et la stabilité de l'absorbance est contrôlée avant l'addition des autres aliquotes.

3/ Caractérisation des complexes d'autres ions métalliques

D'une manière générale, la formation d'un complexe à partir d'un métal M et de n ligand L s'écrit :



A cette réaction est associée une constante de complexation apparente $\log K_{app}$, où :

$$K_{app} = [ML]/[M][L]_{tot}$$

dans laquelle :

- $[ML]$ est la concentration en complexe,
- 10 - $[M]$ est la concentration en métal, et
- $[L]_{tot}$ est la concentration en ligand libre (quelle que soit sa forme protonée).

Cette constante s'exprime de façon approximative en faisant apparaître les concentrations au lieu des activités des ions présents à l'équilibre, sans jamais faire apparaître les solides ni le solvant.

- 15 Les constantes de complexation apparentes de certains des agents chélatants connus sont reportées dans le tableau IV ci-dessous :

Tableau IV :

Log K_{app} à T = 298 K (à pH = 7,4)	EDTA	Trien	Pen	BAL
Ca(II)	7,8	-	-	-
Cu(I)	-	-	8,3	-
Cu(II)	16,0	16,0	-	-
Zn(II)	13,7	7,9	5,8	9,0
Cd(II)	13,7	6,6	7,6	-
Hg(II)	18,7	20,6	14,9	21,2
Pb(II)	15,2	6,3	9,2	-
Sélectivité Cu/Zn	2,3	8,1	2,5	-
Sélectivité Hg/Zn	5	12,7	9,1	12,2

- 20 La sélectivité entre deux métaux M/M' correspond à la sélectivité du ligand pour le métal M par rapport à celle du métal M', cette sélectivité étant égale à :

$$\log (K_{app}(M)/K_{app}(M')) = \log K_{app}(M) - \log K_{app}(M')$$

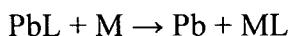
Les agents chélatants présentés peuvent également avoir un intérêt pour la complexation de certains ions toxiques comme Hg(II), Cd(II) et Pb(II). Une étude approfondie a été réalisée dans le cas du composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ qui s'avère être le chélateur du Cu(I) le plus puissant. Quelques données disponibles pour le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃ sont également présentées ci-dessous.

3/ 1- Etude réalisée sur le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃

Des dosages par UV visant à suivre l'apparition de la bande à transfert de charge S⁻ → M ont permis de montrer que les stœchiométries des complexes étaient 1:1 (M:L) pour Cd(II), Zn(II), Pb(II) et Hg(II). Seul le complexe de Hg(II) évolue ensuite vers un autre complexe impliquant vraisemblablement plusieurs ions métalliques (Hg₃L₂).

Les constantes d'affinité avec Pb(II) ont été déterminées par analyse des dosages des ligands par Pb(II) dans une solution tampon de Bis-Tris (2-bis(2-hydroxyéthyl)amino-2-(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol) à 20 mM et à pH = 7, grâce au programme SPECFIT, qui utilise un algorithme de décomposition en valeur singulière et affine les données selon une analyse des moindre carrés, et suivant la procédure décrite dans l'article P. Rousselot-Pailley, O. Sénèque, C. Lebrun, S. Crouzy, D. Boturyn, P. Dumy, M. Ferrand, P. Delangle, Inorg. Chem., 2006, 45, pp. 5510-5520, en tenant compte de l'affinité du tampon pour Pb(II).

Les constantes d'affinité avec les ions Cd(II), Zn(II) et Ca(II) ont ensuite été déterminées en titrant le complexe de Pb(II) par un deuxième ion métallique suivant la réaction de compétition suivante :



Pour Hg(II), qui a une très forte affinité pour les ligands thiolates, nous avons réalisé une compétition avec l'EDTA de constante d'affinité connue (cf. Tableau IV) selon la réaction suivante :

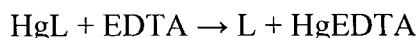


Tableau V : Constantes de stabilité apparentes des complexes M.NTA(CysOC₂H₅)₃⁻ à pH = 7, à une température de 298 K

	log K _{app} (à pH = 7)	λ _{max} (nm)	ε (cm ⁻¹ M ⁻¹)
Ca(II)	< 3	-	-
Zn(II)	9,1	220	15 800
Cd(II)	10,6	250	20 000
Hg(II)	> 22,5	237	15 000
Pb(II)	8,9	349	5 500

Mode opératoire :

5 La procédure est la même que celle suivie ci-dessus au paragraphe 2/ 1-.

Les solutions métalliques sont préparées à partir du sel correspondant (CaCl₂, CdCl₂, PbCl₂ ou ZnCl₂) dans une solution tampon Bis-Tris à 20 mM de pH = 7, et titrées avec une solution d'EDTA à 5 mM en présence d'un indicateur colorimétrique.

10 Pour les titrages, les aliquotes des solutions de Ca(II), Cd(II) ou Zn(II) sont ajoutées à la cellule UV contenant un complexe peptide/plomb dans une solution tampon de Bis-Tris à 20 mM de pH = 7, obtenu à partir d'1 équivalent de ligand et de 3 équivalents de Pb(II). L'expérience est réalisée jusqu'à la disparition du signal correspondant au complexe peptide/plomb, ou jusqu'à ce que le signal du complexe peptide/plomb soit inférieur à 10%. Pour Ca(II), aucune évolution du spectre du complexe du plomb n'a été observée même pour 15 1000 équivalents de Ca(II) ajoutés par rapport au ligand.

Les spectres ont été analysés en utilisant le programme SPECFIT, comme précédemment.

La solution tampon Bis-Tris a été choisie parce qu'elle forme un complexe stable et soluble avec le Pb(II), empêchant ainsi la formation et la précipitation de Pb(OH)₂ (J. C. Payne, M. A. terHorst, H. A. Godwin, J. Am. Chem. Soc, 1999, 121, pp. 6850-6855). L'affinité des ions métalliques pour la solution tampon de Bis-Tris étant par ailleurs connue, elle a été inclue en tant que paramètre dans l'ajustement (logβ₁ = 2,25 pour le Ca(II), 2,47 pour le Cd(II), 2,38 pour le Zn(II) et 4,32 pour le Pb(II)) (K. H. Scheller, T. H. Abel, P. E. Polanyi, P. K. Wenk, B. E. Fischer, H. Sigel, Eur. J. Biochem., 1980, 107, pp. 455-466).

25 Pour le titrage avec Ca(II), aucune évolution de la bande LMCT du complexe Pb(II) n'a été mise en évidence, ainsi les données ont été simulées avec moins de 1% de Pb(II), ce qui a permis d'obtenir une limite supérieure pour la constante d'affinité apparente logβ_{CaNTACys(OC₂H₅)₃} < 3.

Une solution de mercure est préparée par dissolution de HgCl_2 dans l'eau. Un complexe HgL est formé par addition d' aliquotes de cette solution de mercure à une solution de ligand dans une solution tampon phosphate de 20 mM à $\text{pH} = 7,4$ jusqu'à 0,9 équivalent. L'évolution de la bande LMCT de Hg(II) à 290 nm est ensuite suivie par titrage avec une solution de 5 Na₂EDTA à 5 mM. Aucune évolution de cette bande n'est observée jusqu'à 63 équivalents d'EDTA ajoutés. Ces données ont été simulées avec moins de 5% de Hg(II) déplacés par l'EDTA, ce qui conduit à une constante d'affinité apparente $\log \beta_{\text{HgNTACys(OC}_2\text{H}_5)_3} > 22,5$.

3/ 2- Etude réalisée sur le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃

- 10 La même procédure que pour le composé 3 nous a permis d'évaluer les affinités suivantes :

Tableau VI : Constantes de stabilité apparente des complexes M.NOTA(CysOC₂H₅)₃ à pH = 7, à une température de 298 K

	$\log K_{\text{app}}$ (à pH = 7)	λ_{max} (nm)	ϵ ($\text{cm}^{-1}\text{M}^{-1}$)
Ca(II)	-	-	-
Zn(II)	8-10	-	-
Cd(II)	8-10	-	-
Hg(II)	-	240	14 000
Pb(II)	10	342	3 700

15 **Résultats comparatifs :**

Les constantes de stabilité apparentes de trois composés représentatifs de l'état de l'art, et plus particulièrement les constantes de stabilité des composés 1, 2 et 3 décrits dans l'article de Plush *et al.*, Dalton Trans., 2004, No. 9, 1410-1417, mesurées dans des conditions similaires (à pH = 7 et à une température de 298 K) sont récapitulées dans le Tableau VI ci-dessous.

- 20 Pour rappel, les composés 1 et 2 de l'article de Plush *et al.* sont des dérivés du NOTA porteurs de résidus phénylalanines, et le composé 3 de l'article de Plush *et al.* est un dérivé du NOTA porteurs de résidus tryptophanes.

Tableau VI' : Constantes de stabilité apparente des composés 1, 2 et 3 de l'article de Plush *et al.* à pH = 7, à une température de 298 K

log K_{app} (à pH = 7)	Composé 1 de l'article de Plush <i>et al.</i>	Composé 2 de l'article de Plush <i>et al.</i>	Composé 3 de l'article de Plush <i>et al.</i>
Cd(II)	4,8	2,9	6,7
Cu(II)	8,3	10,4	9,0

La fonctionnalisation des agents chélatants de l'invention par des acides aminés cystéines, 5 porteurs d'atomes de soufre capables de se lier aux métaux « mous », conduit à une meilleure affinité vis-à-vis des ions métalliques « mous », tel que le Cd(II), en comparaison aux composés connus de l'état de l'art.

Avantages des agents chélatants de l'invention en comparaison à d'autres agents chélatants connus :

Le Tableau VII rassemble les constantes d'affinité mesurées avec les agents chélatants de l'invention. Les valeurs mesurées avec un peptide modèle (P^C) de la boucle de liaison du cuivre Cu(I) d'une métallochaperonne Atx1 (protéine impliquée dans le transport du cuivre Cu(I)), sont également données, pour comparaison avec les protéines chélatant le Cu(I) naturellement dans les cellules.

Le ligand P^C lie les ions métalliques grâce à deux fonctions thiolates de deux cystéines insérées dans une séquence d'acides aminés MxCxxC. L'introduction de trois cystéines dans le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃, le composé 5 NTA(CysNH₂)₃ et le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃ a permis d'obtenir des complexes stables et de très forte sélectivité par rapport aux ions essentiels potentiellement compétiteurs, Ca(II) et Zn(II).

Tableau VII : Bilan des constantes d'affinité avec les chélateurs cystéines

log K_{app}	P^C	Composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃	Composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃
Ca(II)	-	< 3	-
Cu(I)	16,5	19	17,5
Cu(II)	-	-	-
Zn(II)	6,8	9,1	8-10
Cd(II)	9,2	10,6	8-10
Hg(II)	> 18,6	> 22,5	
Pb(II)	8,0	8,9	10
Sél. Cu/Zn	9,7	9,9	7,5-9,5
Sél. Cu/Ca	-	> 16	-
Sél. Hg/Zn	> 11,8	> 13,4	-
Sél. Hg/Ca		> 19,5	

Résultats comparatifs :

Les sélectivités pour le cuivre par rapport au zinc ont également été mesurées pour trois composés représentatifs de l'état de l'art, i. e. les composés 1, 2 et 3 décrits dans l'article de Plush *et al.*, Dalton Trans., 2004, No. 9, 1410-1417, et les résultats sont récapitulés dans le Tableau VII' ci-dessous.

Tableau VII' : Sélectivité Cu/Zn des composés 1, 2 et 3

10

de l'article de Plush *et al.*

	Composé 1 de l'article de Plush <i>et al.</i>	Composé 2 de l'article de Plush <i>et al.</i>	Composé 3 de l'article de Plush <i>et al.</i>
Sél. Cu/Zn	1,0	1,8	0,6

La fonctionnalisation des agents chélatants de l'invention par des acides aminés cystéines, porteurs d'atomes de soufre capables de se lier aux métaux « mous », conduit à une sélectivité Cu/Zn considérablement améliorée, en comparaison aux composés connus de l'état de l'art.

15

Afin de montrer l'intérêt des agents chélatants de l'invention, nous avons également comparé les données obtenues, répertoriées dans le Tableau VII, avec celles connues d'agents chélatants commerciaux connus répertoriés (cf. Tableau IV).

5 Pour le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ :

L'affinité du composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ pour les ions Cu(I) et Hg(II) est très élevée. Ce ligand complexe mieux le cuivre que l'EDTA et le Trien, et est un complexant très efficace de Hg(II), d'affinité plus forte que les autres agents chélatants tabulés.

Un point important pour l'utilisation d'agents chélatants *in vivo* est leur sélectivité vis-à-vis 10 des ions essentiels tels que Ca(II) et Zn(II). Là encore, les sélectivités mesurées pour le composé 3 NTA(CysOC₂H₅)₃ sont nettement supérieures à celles des agents chélatants connus.

Pour le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃ :

15 Moins de données ont été mesurées avec ce ligand. On peut néanmoins noter une forte affinité entre le composé 7 NOTA(CysOC₂H₅)₃ et le Cu(I), ainsi qu'une sélectivité intéressante pour le cuivre par rapport au zinc. Ses propriétés sont donc très intéressantes en comparaison à l'EDTA et au Trien.

20 Les composés de l'invention présentent des affinités et sélectivités qui les rendent très prometteurs pour la complexation sélective du Cu(I), ayant un degré d'oxydation favorisé dans le milieu intracellulaire, et qui peut être ciblé pour les maladies de type Wilson ou Alzheimer. Ces composés peuvent également être candidats pour la complexation sélective du mercure lors d'intoxications par ce métal.

25 **4/ Utilisation des composés de formule (II) et (III) pour complexer le cuivre en milieu cellulaire**

4/ 1- Libération des fonctions thiols des composés de formule (II) en milieu réducteur, mimant le milieu intracellulaire

30 Nous avons démontré expérimentalement que le composé de formule (II_{a1}) ne complexait pas le cuivre en milieu non réducteur, alors qu'il le complexe fortement en milieu réducteur, c'est-à-dire autant que le composé 4. Ce résultat montre que les composés de formule (II) sont des agents chélatants de métaux uniquement dans les cellules ciblées, et par conséquent

présentent moins d'effets secondaires liés à une complexation non désirée des métaux dans le milieu extracellaire comme le sang circulant.

Résultats expérimentaux :

- 5 Le BCS a été utilisé pour déterminer la concentration en cuivre (I) libre. La quantité de cuivre libre détectée a été déterminée dans différentes conditions, telles que résumées sur la Figure 2 annexée.
- Lorsque le composé ($\text{II}_{\text{a}1}$) est seul, il ne complexe pas le cuivre (100% détecté par le BCS), ce qui s'explique par le fait que les fonctions thiols sont masquées par les ponts disulfure (S-S) 10 de la molécule.
- Par contre, en présence d'un réducteur tel que le GSH ou le TCEP, qui sont capables de réduire les ponts disulfure (S-S) pour régénérer les fonctions thiols libres, le composé de formule ($\text{II}_{\text{a}1}$) devient un agent chélatant efficace du cuivre (le composé 4), puisque la quantité de cuivre détecté par le BCS chute à 8 et 2%.

15

4/ 2- Expériences sur cellules hépatiques

Entrée de l'agent chélatant dans la cellule hépatique :

L'entrée de l'agent chélatant répondant à la formule (III_1) dans des cellules hépatiques de type 20 HEPG2, WIF-B ou CAN10 est étudiée en suivant la fluorescence dans le rouge de la rhodamine par microscopie. Des cinétiques d'entrée sont réalisées pour mesurer les temps d'entrée. L'influence de la concentration initiale en agent chélatant de formule (III_1) dans le milieu extracellulaire sur le temps d'incorporation est également analysée.

Il a été montré que le composé de formule (III_1) pénétrait dans des cellules hépatiques HEPG2 25 au bout de 2 heures pour des concentrations de 0,2 μM et 2 μM dans le milieu extracellulaire. En effet la figure 3 jointe montre l'apparition de la luminescence rouge caractéristique de la rhodamine dans les cellules. La fluorescence est plus intense au bout de 7 heures comme on peut l'observer sur la figure 4, ce qui signifie que l'incorporation de la molécule de formule (III_1) se poursuit entre 2 heures et 7 heures.

30

Complexation du cuivre dans les cellules :

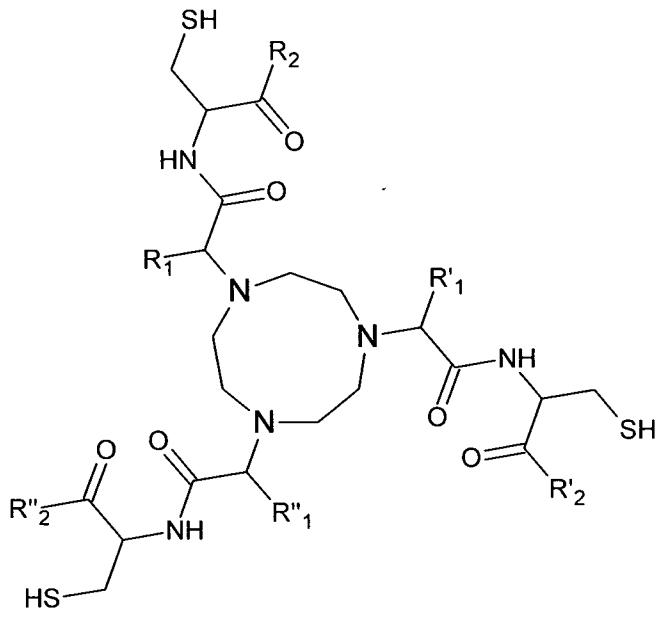
Il a été montré que la position de la protéine de Wilson (ou ATP7B) membranaire dépendait de la concentration en cuivre intracellulaire dans des cellules hépatiques WIF-B (référence

Guo *et al.*, *J. Am. Physiol Gastrointest Liver Physiol* 289:G904-G916, 2005). Cette protéine est donc utilisée comme indicateur de la présence ou de l'absence de cuivre intracellulaire par marquage avec des anticorps fluorescents dans le vert.

La position de l'ATP7B peut donc être enregistrée par microscopie de fluorescence. En 5 absence de cuivre, cette protéine se situe dans la région du Golgi, alors qu'en excès de cuivre elle se déplace vers la membrane apicale et donc vers les canalicules pour excréter ce métal en excès. La comparaison des images obtenues en présence et en absence d'agent chélatant de formule ($\text{II}_{\text{a}1}$) dans des cellules hépatiques dans un milieu riche en cuivre permet de voir si le composé ($\text{II}_{\text{a}1}$), qui est un agent chélatant très efficace *in vitro*, est également un agent 10 chélatant du cuivre *in cellulo*, dans les cellules hépatiques testées.

REVENDICATIONS

1. Composés de formule (I) suivante :



(I)

dans lesquels :

- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁, identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂, identiques ou différents, sont choisis parmi les groupements -OH, -OR, -NHR et -NRR' dans lesquels R et R', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone.

15 2. Composés de formule (I) selon la revendication 1, dans lesquels les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène.

20 3. Composés de formule (I) selon l'une des revendications 1 ou 2, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂, -OH ou -OR dans lesquels R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone.

4. Composés de formule (I) selon la revendication 3, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -OR dans lesquels R est un radical éthyle.

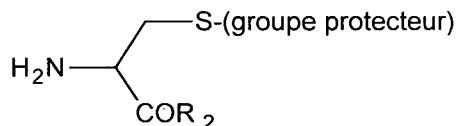
5. Procédé de préparation des composés de formule (I) tels que définis selon l'une des revendications 1 à 4 caractérisé en ce qu'il comprend au moins les étapes suivantes :

(i) réaction d'un équivalent d'une molécule $R_bCHR_1C(O)R_a$, où :

- R_a est sélectionné parmi les atomes d'halogène, de préférence les atomes de chlore ou de brome, les groupements hydroxyles -OH, -OCOR_{a'} dans lesquels R_{a'} représente un groupement alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone, R_{a'} étant de préférence un groupement méthyle ou éthyle,

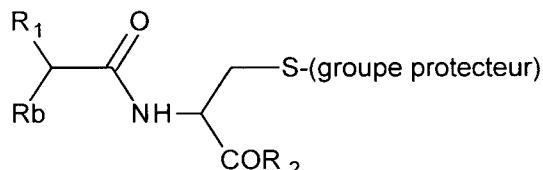
- R_b est sélectionné parmi les atomes d'halogène, de préférence les atomes de chlore ou de brome, les groupements tosylates tels que le paratoluènesulfonate, et les groupements mésylates tels que le méthanesulfonate et le trifluorométhanesulfonate,

10 avec un équivalent d'un dérivé de la cystéine de formule :



15 en présence d'une base faible, telle que l'hydrogénocarbonate de potassium, l'hydrogénocarbonate de sodium, le carbonate de potassium, le carbonate de sodium et les amines tertiaires comme la diisopropyléthylamine ou la triéthylamine, et en milieu solvant, ledit solvant pouvant être choisi parmi les solvants polaires tels que le dichlorométhane, le chloroforme, l'acétate d'éthyle, l'acétonitrile, la diméthylformamide et l'eau, de préférence à une température comprise entre -10°C et 10°C, pendant une durée comprise typiquement entre 30 minutes et 2 heures,

20 (ii) réaction d'un équivalent de 1,4,7-triazacyclononane avec trois équivalents d'un dérivé bromo-acétamide obtenu lors de l'étape (i), de formule :



25

en présence d'une base faible, telle que l'hydrogénocarbonate de potassium, l'hydrogénocarbonate de sodium, le carbonate de potassium, le carbonate de sodium et les amines tertiaires comme la diisopropyléthylamine ou la triéthylamine, et en milieu solvant, ledit solvant pouvant être choisi parmi le

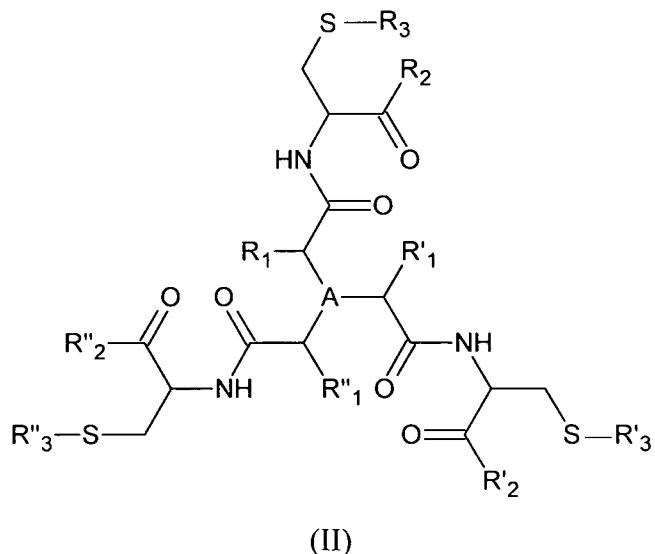
dichlorométhane, le chloroforme, l'acétate d'éthyle, l'acetonitrile et la diméthylformamide,

- 5 (iii) déprotection de la fonction -S-(groupe protecteur) en fonction thiol -SH, ladite déprotection pouvant être réalisée par addition d'un acide fort en large excès, tel que l'acide trifluoroacétique lorsque le groupe protecteur est le triphénylméthane C(C₆H₅)₃, de préférence à une température comprise entre 20°C et 40°C pendant une durée comprise typiquement entre 15 minutes et 1 heure.

6. Utilisation des composés de formule (I) selon l'une quelconque des revendications
10 1 à 4 comme agents chélatants des ions métalliques de la classification périodique de Mendeleiev, et de préférence comme agents chélatants des ions Ag(I), Cd(II), Co(II), Cu(I), Hg(II), Ni(II), Au(I), Pb(II) et Zn(II).

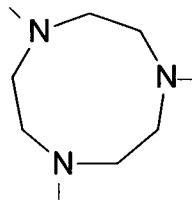
7. Utilisation des composés de formule (I) selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 comme agents dépolluants.

15 8. Composés susceptibles d'être utilisés comme agents précurseurs des composés de formule (I) tels que définis selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, répondant à la formule (II) suivante :



20 dans laquelle le groupement A représente :

- soit un atome d'azote,
- soit un cycle répondant à la formule ci-dessous, et dans lequel la substitution se fait sur les atomes d'azote :



et dans laquelle :

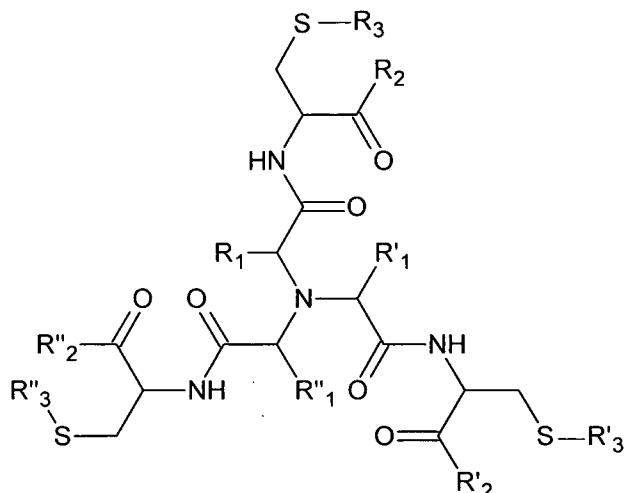
- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁, identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂, identiques ou différents, sont choisis parmi les groupements -OH, -OR, -NHR et -NRR' dans lesquels R et R', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃, identiques ou différents, représentent un groupement -S-W ou -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ W est un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
 - ✓ E est un bras espaceur sélectionné parmi les groupements alkyles éventuellement substitués ayant 1 à 12 atomes de carbone, et les polyols tels que le polyéthylène glycol ayant de préférence 1 à 8 motifs oxyéthylène OE, et
 - ✓ L est un ligand biologique, et de préférence un ligand de cellules hépatiques ou neuronales, sélectionné parmi les sucres tels que le glucose, le galactose et le N-acétylgalactosamine.

9. Composés de formule (II) selon la revendication 8, dans lesquels les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène.

10. Composés de formule (II) selon l'une des revendications 8 ou 9, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂, -OH ou -OR dans lesquels R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone.

11. Composés de formule (II) selon la revendication 10, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -OR dans lesquels R est un radical éthyle.

12. Composés de formule (II) selon l'une quelconque des revendications 8 à 11 répondant à la formule spécifique (II_a) suivante :

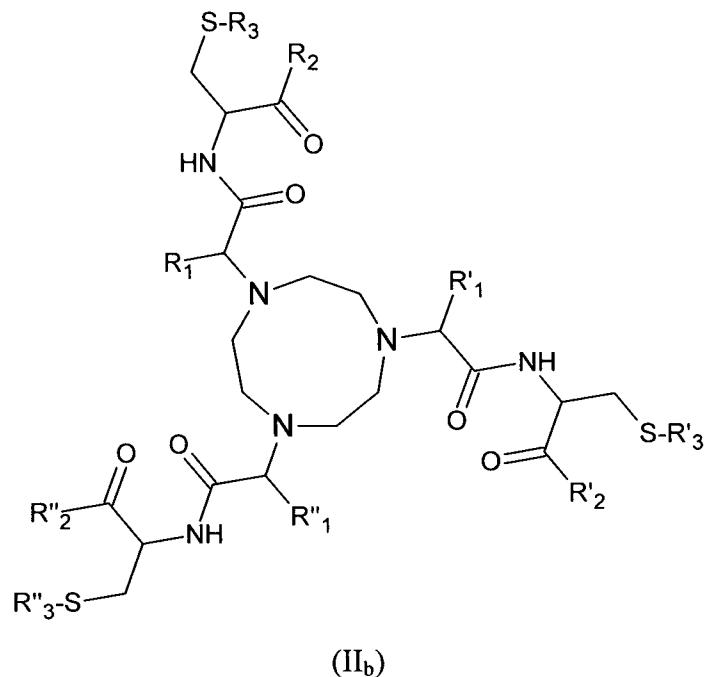
(II_a)

13. Composés de formule (II_a) selon la revendication 12, dans lesquels :

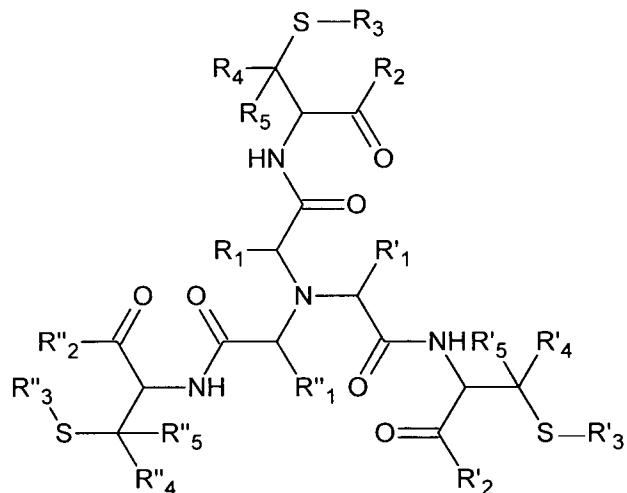
- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂, et
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃, identiques ou différents, représentent un groupement -S-E-L, où :

- 10 ✓ S est un atome de soufre,
- ✓ E représente un polyéthylène glycol ayant 3 motifs oxyéthylène OE, et
- ✓ L représente le N-acétylgalactosamine.

14. Composés de formule (II) selon l'une quelconque des revendications 8 à 11 répondant à la formule spécifique (II_b) suivante :



15. Composés de formule (II_{a'}) suivante :



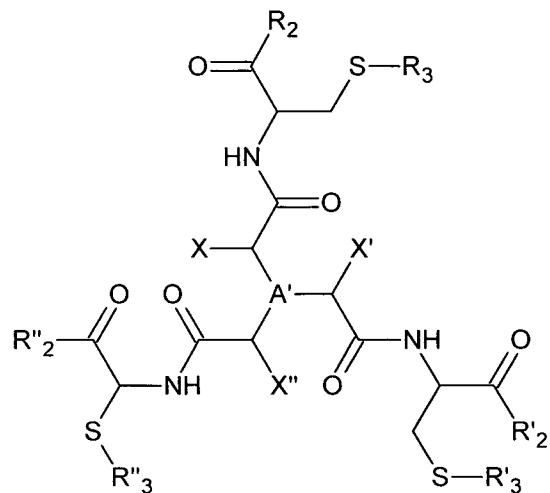
(II_{a'})

dans lesquels :

- les radicaux R₁, R'₁, R''₁, R₄, R'₄, R''₄, R₅, R'₅, R''₅, identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
- 10 - les radicaux R₂, R'₂ et R''₂, identiques ou différents, sont choisis parmi les groupements -OH, -OR, -NHR et -NRR' dans lesquels R et R', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,

- les radicaux R_3 , R'_3 et R''_3 , identiques ou différents, représentent un groupement -S-W ou -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ W est un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
 - ✓ E est un bras espaceur sélectionné parmi les groupements alkyles éventuellement substitués ayant 1 à 12 atomes de carbone, et les polyols tels que le polyéthylène glycol ayant de préférence 1 à 8 motifs oxyéthylène OE,
 - ✓ L est un ligand biologique, et de préférence un ligand de cellules hépatiques ou neuronales, sélectionné parmi les sucres tels que le glucose, le galactose et le N-acétylgalactosamine.

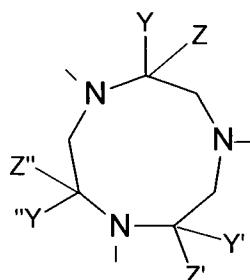
16. Composés de formule (III) suivante :



15 (III)

dans lesquels le groupement A' représente :

- soit un atome d'azote,
- soit un cycle répondant à la formule ci-dessous, et dans lequel la substitution se fait sur les atomes d'azote :



et dans lesquels :

- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂, identiques ou différents, sont choisis parmi les groupements -OH, -OR, -NHR et -NRR' dans lesquels R et R', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃, identiques ou différents, représentent un groupement -S-W ou -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ W est un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone,
 - ✓ E est bras espaceur sélectionné parmi les groupements alkyles éventuellement substitués ayant 1 à 12 atomes de carbone, et les polyols tels que le polyéthylène glycol ayant de préférence 1 à 8 motifs oxyéthylène OE,
 - ✓ L est un ligand biologique, et de préférence un ligand de cellules hépatiques ou neuronales, sélectionné parmi les sucres tels que le glucose, le galactose et le N-acétylgalactosamine,
- les groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' et Z'', identiques ou différents, représentent un atome d'hydrogène, un groupement -(CH₂)_n-NH-CO-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-C(S)NH-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-SO₂-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-N=C-marqueur, un groupement -(CH₂)_n-NH-Ar-marqueur, ou -(CH₂)_n-triazole-marqueur, où Ar est un groupement aryle choisi parmi le phényle, le triazole, l'oxadiazole, l'oxazole, l'imidazole, le thiadiazole, le pyrrole, le tétrazole, le furane, le thiophène, le pyrazole, la pyrazoline, la pyrazidine, le thiazole, l'isothiazole, la pyridine, la pyrimidine, la pipéridine, le pyranne, la pyrazine et la pyridazine, et dans lesquels n est compris entre 1 et 12, et à la condition qu'au moins un desdits groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' ou Z'' soit un groupement -(CH₂)_n-NH-CO-marqueur, -(CH₂)_n-NH-C(S)NH-marqueur, -(CH₂)_n-NH-SO₂-marqueur, -(CH₂)_n-N=C-marqueur ou -(CH₂)_n-NH-Ar-marqueur ou -(CH₂)_n-triazole-marqueur.

17. Composés de formule (III) selon la revendication 16, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂, -OH ou -OR dans lesquels R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ayant 1 à 12 atomes de carbone.

18. Composés de formule (III) selon la revendication 17, dans lesquels les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -OR dans lesquels R est un radical éthyle.

19. Composés de formule (III) selon l'une des revendications 16 ou 17, dans lesquels :

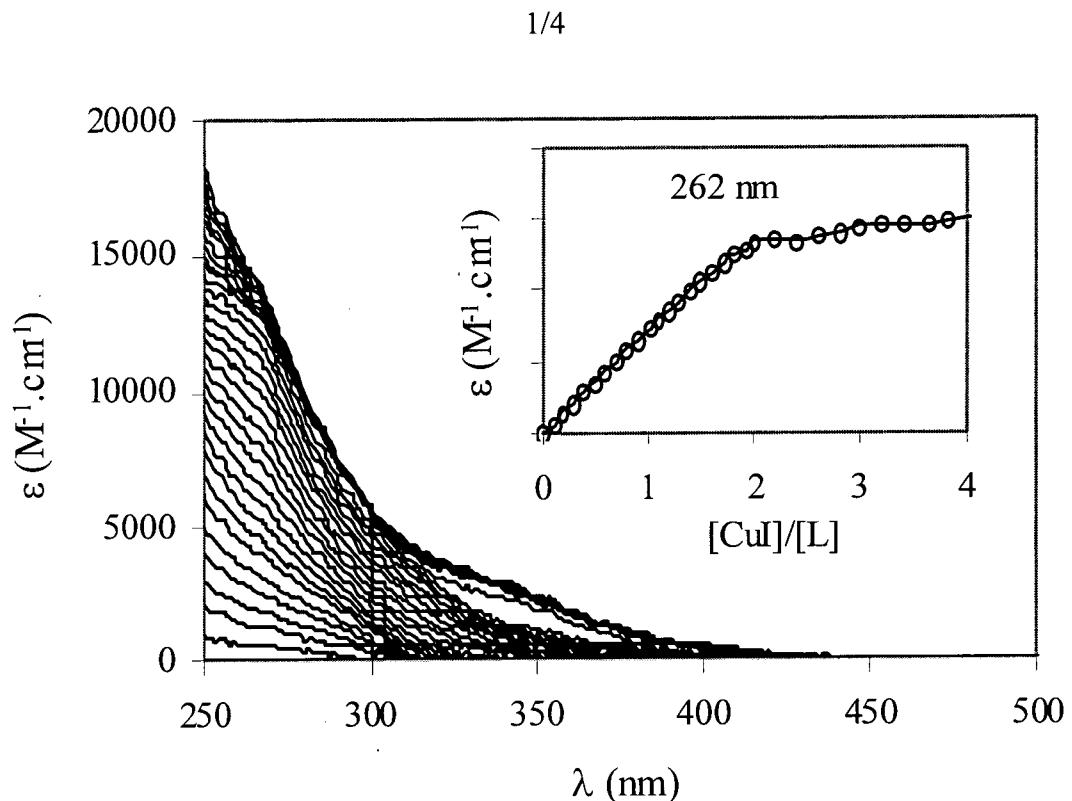
- les radicaux R₁, R'₁ et R''₁ sont des atomes d'hydrogène,
- les radicaux R₂, R'₂ et R''₂ sont des groupements -NH₂,
- les radicaux R₃, R'₃ et R''₃ représentent un groupement -S-E-L, où :
 - ✓ S est un atome de soufre,
 - ✓ E représente un polyéthylène glycol ayant 3 motifs oxyéthylène OE, et
 - ✓ L représente le N-acétylgalactosamine,
- au moins un des groupements X, X', X'', Y, Y', Y'', Z, Z' ou Z'' représente un groupement -(CH₂)₄-carboxytétraméthylrhodamine, les autres groupements représentant des atomes d'hydrogène.

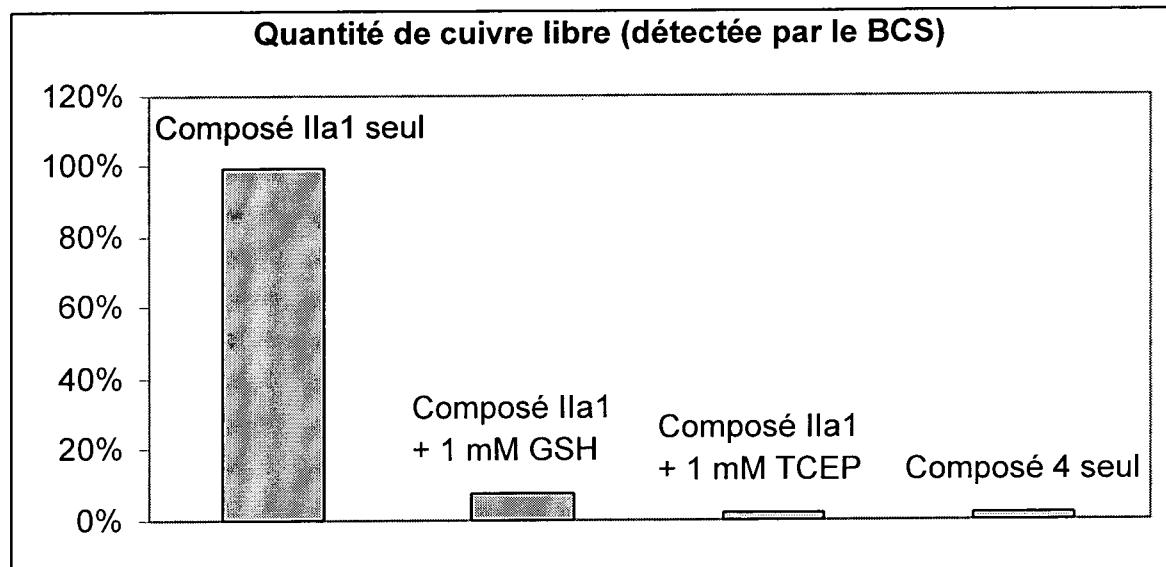
20. Composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) tels que définis selon l'une des revendications 1 à 4 ou 8 à 13 ou 14 à 16 pour leur utilisation en tant que médicaments.

21. Utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) tels que définis selon l'une des revendications 1 à 4 ou 8 à 19 pour la préparation d'un médicament destiné au diagnostic, à la prévention et/ou au traitement de maladies neurodégénératives, telles que les maladies de Wilson et d'Alzheimer.

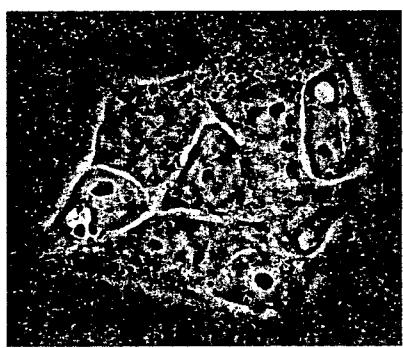
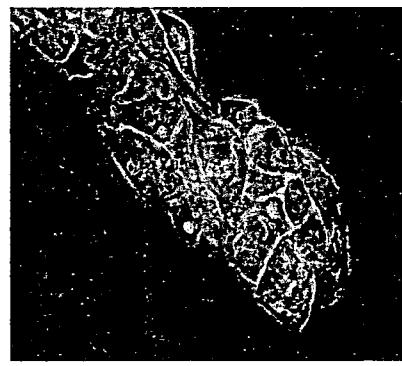
22. Utilisation des composés de formule (I), (II), (II_a) ou (III) tels que définis selon l'une des revendications 1 à 4 ou 8 à 19 pour la préparation d'un médicament destiné au diagnostic, à la prévention et/ou au traitement d'intoxications avec des ions métalliques tels que les ions argent, cadmium, cobalt, cuivre, mercure, nickel, or, plomb et zinc.

23. Composition pharmaceutique caractérisée en ce qu'elle comprend en tant que principe actif au moins un composé de formule (I), (II), (II_a) ou (III) tel que défini selon l'une des revendications 1 à 4 ou 8 à 19, et au moins un véhicule pharmaceutiquement acceptable.

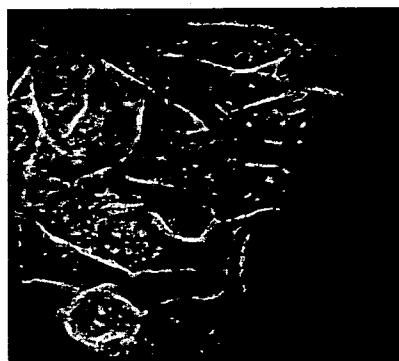
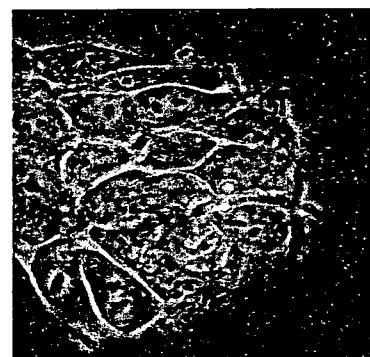
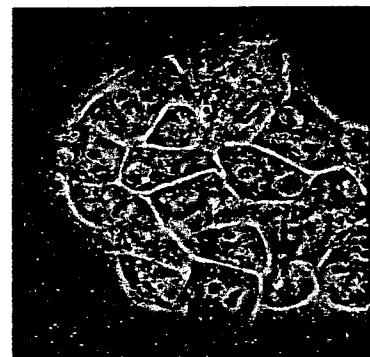
**FIGURE 1**

**FIGURE 2**

3/4

 $[III_1] = 0.2 \mu\text{M}$  $[III1] = 2 \mu\text{M}$ **FIGURE 3**

4/4

 $[III_1] = 0.2 \mu\text{M}$  $[III1] = 2 \mu\text{M}$ **FIGURE 4**

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2010/000202

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER	INV. C07D255/02	A61K31/145	A61K31/395	A61K38/08	C07K7/06
	A61P25/28				

ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
C07D A61K C07K A61P

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

EPO-Internal, CHEM ABS Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	<p>PLUSH SALLY E ET AL: "Aminoacid N-substituted 1,4,7-triazacyclononane and 1,4,7,10-tetraazacyclododecane Zn²⁺, Cd²⁺ and Cu²⁺ complexes. A preparative, potentiometric titration and NMR spectroscopic study." DALTON TRANSACTIONS (CAMBRIDGE, ENGLAND : 2003) 7 MAY 2004, no. 9, 7 May 2004 (2004-05-07), pages 1410-1417, XP002549246 ISSN: 1477-9226 cited in the application compounds 1,3,CU(1)</p> <p>-----</p> <p style="text-align: center;">-/-</p>	1-11,14, 16-23

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier document but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- "&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report
---	--

22 June 2010

08/07/2010

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer
--	--------------------

Bareyt, Sébastien

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No

PCT/FR2010/000202

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	MADELEINE SCHULTZ ET AL: "Synthesis of dianionic and trianionic chiral, chelating ligands based on amino acids" AUSTRALIAN JOURNAL OF CHEMISTRY, CSIRO, AU, vol. 61, no. 4, 1 January 2008 (2008-01-01), pages 297-302, XP009123961 ISSN: 0004-9425 cited in the application figure 1 -----	8-13, 15-23
A	DEHARO, ERIC ET AL: "Aminothiol Multidentate Chelators against Chagas Disease" EXPERIMENTAL PARASITOLOGY , 94(3), 198-200 CODEN: EXPAAA; ISSN: 0014-4894, 2000, XP002549247 * abstract; compound TAT -----	1-23
A	LOYEVSKY, MARK ET AL: "Aminothiol multidentate chelators as antimalarials" BIOCHEMICAL PHARMACOLOGY , 54(4), 451-458 CODEN: BCPCA6; ISSN: 0006-2952, 1997, XP002549248 table 1; compound TAT -----	1-23
A	MARTELL ARTHUR E ET AL: "Stability constants of metal complexes of macrocyclic ligands with pendant donor groups" SUPRAMOLECULAR CHEMISTRY, GORDON AND BREACH SCIENCE PUBLISHERS, US, vol. 6, no. 3-4, 1 January 1996 (1996-01-01), pages 353-363, XP009123814 ISSN: 1061-0278 tables 7,9; compound 13 -----	1-23
A	LEWIS M R ET AL: "Maleimidocysteineamido-DOTA Derivatives: New Reagents for Radiometal Chelate Conjugation to Antibody Sulphydryl Groups Undergo pH-Dependent Cleavage Reactions" BIOCONJUGATE CHEMISTRY, ACS, WASHINGTON, DC, US, vol. 9, no. 1, 1 January 1998 (1998-01-01) , pages 72-86, XP002122221 ISSN: 1043-1802 Schéma 1 etcompound 1 -----	1-23

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2010/000202

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
 INV. C07D255/02 A61K31/145 A61K31/395 A61K38/08 C07K7/06
 A61P25/28

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)
 C07D A61K C07K A61P

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, CHEM ABS Data

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	<p>PLUSH SALLY E ET AL: "Aminoacid N-substituted 1,4,7-triazacyclononane and 1,4,7,10-tetraazacyclododecane Zn²⁺, Cd²⁺ and Cu²⁺ complexes. A preparative, potentiometric titration and NMR spectroscopic study." DALTON TRANSACTIONS (CAMBRIDGE, ENGLAND : 2003) 7 MAY 2004, no. 9, 7 mai 2004 (2004-05-07), pages 1410-1417, XP002549246 ISSN: 1477-9226 cité dans la demande composés 1,3,CU(1)</p> <p>-----</p> <p style="text-align: center;">-/-</p>	1-11,14, 16-23

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

- *A* document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- *T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- *&* document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

22 juin 2010

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

08/07/2010

Norm et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
 NL - 2280 HV Rijswijk
 Tel. (+31-70) 340-2040,
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Bareyt, Sébastien

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2010/000202

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	<p>MADELEINE SCHULTZ ET AL: "Synthesis of dianionic and trianionic chiral, chelating ligands based on amino acids" AUSTRALIAN JOURNAL OF CHEMISTRY, CSIRO, AU, vol. 61, no. 4, 1 janvier 2008 (2008-01-01), pages 297-302, XP009123961 ISSN: 0004-9425 cité dans la demande figure 1</p> <p>-----</p>	8-13, 15-23
A	<p>DEHARO, ERIC ET AL: "Aminothiol Multidentate Chelators against Chagas Disease" EXPERIMENTAL PARASITOLOGY , 94(3), 198-200 CODEN: EXPAAA; ISSN: 0014-4894, 2000, XP002549247 * abrégé; composé TAT</p> <p>-----</p>	1-23
A	<p>LOYEVSKY, MARK ET AL: "Aminothiol multidentate chelators as antimalarials" BIOCHEMICAL PHARMACOLOGY , 54(4), 451-458 CODEN: BCPCA6; ISSN: 0006-2952, 1997, XP002549248 tableau 1; composé TAT</p> <p>-----</p>	1-23
A	<p>MARTELL ARTHUR E ET AL: "Stability constants of metal complexes of macrocyclic ligands with pendant donor groups" SUPRAMOLECULAR CHEMISTRY, GORDON AND BREACH SCIENCE PUBLISHERS, US, vol. 6, no. 3-4, 1 janvier 1996 (1996-01-01), pages 353-363, XP009123814 ISSN: 1061-0278 tableaux 7,9; composé 13</p> <p>-----</p>	1-23
A	<p>LEWIS M R ET AL: "Maleimidocysteineamido-DOTA Derivatives: New Reagents for Radiometal Chelate Conjugation to Antibody Sulfhydryl Groups Undergo pH-Dependent Cleavage Reactions" BIOCONJUGATE CHEMISTRY, ACS, WASHINGTON, DC, US, vol. 9, no. 1, 1 janvier 1998 (1998-01-01) , pages 72-86, XP002122221 ISSN: 1043-1802 Schéma 1 et composé 1</p> <p>-----</p>	1-23